



NUMERO SPECIAL

COP21



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

DÉCEMBRE 2015 - JANVIER 2016

Editorial

Ni utopie ni réalité

Il y avait, d'un côté l'utopie et de l'autre côté la réalité. L'utopie qui laissait entendre que l'humanité finirait par s'entendre pour lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement qui en découle. La réalité qui prédisait que les intérêts égoïstes des grandes puissances industrielles empêcheraient un accord de grande envergure permettant de protéger la nature de façon efficace.

A l'heure où s'achève le Sommet du climat du Bourget, plus connu sous le nom quelque peu ésotérique de COP21, ce que l'on peut conclure des débats est que ni l'utopie, ni la réalité ne l'ont emporté, mais que l'humanité a enfin compris l'ampleur des défis qu'il lui faudra relever dans les décennies à venir, si du moins elle veut continuer à exister. S'il est vrai que les décisions prises dans ce sens ne s'appliqueront pas sans mal étant donné la pesanteur des institutions chargées de traduire en actes les bonnes intentions affichées au Bourget, il l'est tout autant que le temps du rêve, des illusions, des faux semblants, de l'hypocrisie est révolu parce que l'homme ouvre enfin les yeux sur le risque vital qu'il court.

De ce point de vue, le Sommet de Paris est indiscutablement un succès puisqu'il a permis d'aborder tous les sujets qui fâchent, a servi de porte-voix aux organisations de la société civile qui luttent avec acharnement contre la dérive climatique, a offert aux pays émergents de l'hémisphère sud l'occasion de dire leurs quatre vérités aux « Grands » de l'hémisphère nord, bref a ouvert la porte d'un dialogue constructif aux peuples du monde entier.

La question qui se pose à nous aujourd'hui est donc celle du suivi de cette COP21. Et c'est pourquoi, alors que prend fin la grand-messe du Bourget, nous publions le numéro spécial que vous tenez entre les mains, vous lecteurs des Dépêches de Brazzaville et familiers de l'Agence d'information d'Afrique centrale sur le web. Vous y trouverez, en effet, les analyses et les réflexions que de hauts responsables, venus de tous les horizons, formulent concernant le rôle que l'Afrique, continent de l'avenir, peut et doit jouer dans la bataille décisive qui s'engage à l'échelle du globe pour préserver la nature.

Tirer du Sommet de Paris les leçons qu'il comporte plutôt que déplorer ses manquements est un travail essentiel, fondamental dont sortiront demain les grandes avancées que nous attendons tous. Ce numéro spécial est une pierre apportée à l'édifice qui se construira certainement sous nos yeux dans les prochaines années.

Bonne lecture donc !

Les Dépêches de Brazzaville



SOMMET DE PARIS

Ensemble pour le climat

© Patrick Robert

Engagements financiers

Les questions financières ont été au centre des négociations entre les pays industrialisés et les pays du Sud. Retrouvez les principaux engagements pris durant ce sommet de la lutte contre le réchauffement climatique.

page 8

Discours du président Denis Sassou N'Guesso

« Les pays pollueurs doivent tenir leurs engagements au titre de la Convention. Le fonds d'adaptation doit être renforcé pour prendre en charge les pertes et dommages subis par les pays en développement »

Retrouvez l'intégralité du discours du chef de l'État congolais page 6

Défendre la maison commune

Apportant de la spiritualité dans ce débat scientifique, le Pape François appelle à replacer l'humanité au cœur de la problématique écologique.

Pages 20-21

L'Afrique protège ses forêts

Par différentes initiatives, nationales, régionales ou continentales, l'Afrique agit pour la préservation de ses forêts

page 10

Initiatives africaines

Au quotidien, des Africains répondent aux problématiques climatiques par des actions concrètes et innovantes.

pages 18-19

Acquis de la COP21

Responsabilité différenciée, transparence, limitation des émissions de gaz à effet de serre... Retour sur deux semaines de négociations internationales.

page 4



© IAN LANGSDON/POOL/AFP

I- L'essentiel de la Conférence des Nations Unies sur le climat

p.3-5

Accord sur le climat.
Entre volontés politiques
et réalités économiques

p.6-7

Le Congo acteur d'une
mobilisation historique

p.8

Vers un partenariat
Nord-Sud plus équilibré

II- Changements climatiques : problématiques et réponses africaines

p.10-11

L'Afrique : une des
premières victimes des
changements climatiques

p.12-13

La préservation de
l'écosystème forestier

p.14-16

Aménagement des milieux,
rural et urbain

p.17-19

Innovations et énergie :
les défis de demain

III- L'humain au centre des préoccupations écologiques

p.20-21

L'appel du Pape François à
la conversion écologique

p.22-23

La scène culturelle
se mobilise

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Adjoint à la rédaction : Camille Delourme
Rédaction : Morgane de Capèle, Melissa Kerim Dikeni, Florence Gabay, Matthieu Slama, Lucien Mpama, Noël Ndong, Antoine-Daniel Kongo, Patrick Ndongidi
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauokani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE Brazzaville

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou
Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Impression du numéro COP21

Rotocentre - Saran - France
Maquette : Valérie Dedisse - Séverine Coutaud
Illustrations : JDC

L'ESSENTIEL DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CLIMAT

D'ORES ET DÉJÀ HISTORIQUE PAR SA PORTÉE PLANÉTAIRE, L'ACCORD DE PARIS DEVRA ÉGALEMENT ÊTRE PRAGMATIQUE ET EFFICACE. POUR CE FAIRE, LES PAYS RICHES DEVRONT AVANT TOUT HONORER LEURS PROMESSES ET ENGAGEMENTS FINANCIERS ENVERS LES PAYS DU SUD.

Accord sur le climat. Entre volontés politiques et réalités économiques

Des délégations de 195 pays, et - record exceptionnel -, 150 chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier étaient venus à Paris, la capitale française, décider si l'heure avait sonné de laisser la planète brûler jusqu'à extinction complète, ou au contraire, saisir l'occasion de la COP21 pour offrir à l'humanité les clés de sa survie. Au terme du sommet, l'espoir semble permis.

Avant de disserter sur l'accord concocté au bout de deux longues semaines d'intenses conciliabules, et adopté par une *standing ovation*, le 12 décembre, au Bourget, rendons hommage à la ville hôte de la COP21 pour la témérité qu'elle a eu d'abriter ces assises. Il a fallu, en effet, bien du courage à la Ville lumière pour réunir le sommet mondial sur le climat un peu plus de deux semaines seulement après les effroyables attaques terroristes du 13 novembre. Alors que cette grande rencontre ouverte le 30 novembre s'est clôturée un jour plus tard que prévue, il y avait lieu de se demander si les représentants des 195 pays négociateurs feraient preuve, eux aussi, de courage pour mettre au point un accord qui sauverait le monde d'une catastrophe environnementale jugée imminente.

Bien sûr, le problème de la 21^e conférence mondiale sur le climat ne se posait pas en termes d'opportunité. Dès

le départ, chacun des Etats représentés savait que la communauté des nations devait discuter franchement. Au-delà des récits apocalyptiques développés par les experts sur les dangers qui guettent les terriens si des décisions courageuses n'étaient pas prises pour conjurer le sort collectif, le problème qui se posait était absolument celui du porte-monnaie : comment trouver le juste équilibre entre l'impérieuse nécessité de réduire les émissions des gaz à effet de serre à un degré raisonnable de 2%, ou en deçà, d'ici à la fin du siècle, et la volonté partagée de financer les mécanismes et les initiatives locales dans plusieurs pays pour atteindre cet objectif ? Comment convaincre les pays qui ont bâti leur fortune, leur influence sur la grande industrie dont la pollution n'est qu'une des conséquences, d'arrêter de faire tourner les lourdes machines de cette industrie pourvoyeuse d'emplois ? Comment empêcher des pays pressés eux aussi de se développer et assurer le bonheur de leurs peuples de suivre l'exemple des prédécesseurs ?

A ces questions d'une actualité évidente, les discours des chefs d'Etat entendus à l'ouverture de la conférence, le 30 novembre, y répondaient en chœur. En voici un résumé non personnalisé : « *Le dérèglement climatique s'accélère, le temps presse, et s'il nous reste encore un peu de sens des responsabilités, un peu de courage et même un peu d'honnêteté, nous ne devons pas*

hésiter un seul instant à prendre des décisions qui conviennent pour sauver la planète du malheur qui nous condamnera tous ».

En un mot, précisait-on, Paris COP21 devait être le point de non-retour dans la conclusion d'un accord universel imposable à tous. Comme lors des négociations antérieures sur le climat menées de ville en ville, de pays en pays, depuis Stockholm, en Suède, en 1972, les débats du Bourget ont révélé la ligne de fracture vieille de plusieurs décennies. Celle qui existe entre le diagnostic posé par les médecins en climat, experts et autres spécialistes environnementaux dont tout le monde semble convaincu de la justesse, et la thérapeutique qu'il convient d'appliquer. Le fait est que cette dernière ne dépend pas de ces têtes pensantes, elle dépend des décideurs que sont les chefs d'Etat et de gouvernement. Or ces dirigeants ont les mains liées par les systèmes en place dans leurs pays, forgés par l'interdépendance entre les volontés politiques et les réalités économiques.

Peu avant l'ouverture des travaux de la COP21, les autorités françaises, hôtes du sommet, avaient multiplié des initiatives pour attirer plus de participants, mais aussi obtenir d'eux une adhésion sans faille aux conclusions préconisées. Ces exhortations destinées à assurer le succès de la grande réunion n'ont pas empêché que s'élèvent entre-temps deux fronts dans les débats. Le premier est celui des pays

industrialisés. Qu'ils soient européens, asiatiques, américains ou africains, ces pays, une vingtaine au total, selon les estimations, polluent l'univers à un pourcentage dépassant les 60-70%. En tête de lice se trouve la Chine, avec un taux de 20,9%, devant les Etats-Unis, 19,9%, soit un total additionné de pollution de 40% pour les deux.

Paris COP21 devait être le point de non-retour dans la conclusion d'un accord universel imposable à tous

Le second front est celui des nations du Sud, moins polluées, à qui sont demandés des efforts de préservation et de conservation de la biodiversité pour le bonheur de toute l'humanité. Sur ces pays pèse, cela a été dit, la chape de pollution émanant des pays développés et les conséquences du dérèglement climatique. Qui donc pour aider les pays les plus exposés du Sud à s'adapter au changement climatique à travers le financement d'initiatives novatrices ? En apparence, de nombreux engagements pris dans ce sens lors de rencontres successives dédiées au climat ne sont toujours pas concrétisés. Il s'agissait de mobiliser pour ces pays 100 milliards de dollars d'aide

annuelle. De l'argent qui n'est pas arrivé, que l'on promet à nouveau de réunir dans dix ans.

Devant la frilosité des donateurs à mettre la main à la poche, le succès de la conférence de Paris, au-delà de l'accord du Bourget, tient particulièrement à l'effort des participants d'avoir amplifié le message sur la gravité du réchauffement climatique et à terme ses méfaits sur la survie de l'humanité. En attendant la concrétisation de nouveaux engagements pris dans la capitale française à travers ce texte d'accord qui pour Laurent Fabius, président de la COP21, est « *juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant* ».

La dernière formulation « *juridiquement contraignant* » est celle qui a toujours divisé les parties dont certaines préféreraient l'allusion au terme plutôt énigmatique de « *ambitieux* ». On verra dans tous les cas, comment cette contrainte actée à Paris s'appliquera envers tous : envers les grands pollueurs qui devront être les premiers contributeurs pour l'équilibre environnemental de la planète, envers les pays du Sud appelés à s'adapter aux changements climatiques. Pour ces derniers qui lorgnent vers l'émergence, l'aide attendue des pays riches ne remplacera pas la prise de conscience qu'il leur faut avoir dès à présent pour mieux gérer les ressources naturelles encore disponibles sur leurs terres.

Gankama N'Siah

Les acquis de l'accord de Paris

Qualifié « d'historique » par de nombreux commentateurs, l'accord de Paris est innovant sur un certain nombre de points.

1) HAUSSE DE TEMPÉRATURE

La limite de 2°C avait été fixée dès le début des négociations. L'accord de Paris va plus loin en affichant l'objectif de « maintenir la hausse de la température globale bien en deçà de 2 degrés par rapport au niveau de l'ère préindustrielle » et de « poursuivre les efforts pour limiter la hausse de température à 1,5 degré »

2) RESPONSABILITÉ DIFFÉRENCIÉE

L'accord de Paris a adopté la formulation suivante : « cet accord sera mis en œuvre pour refléter l'équité et le principe de responsabilités communes mais différenciés à la lumière des circonstances nationales différentes »

3) FINANCEMENTS

Les pays développés ont l'obligation de fournir des ressources financières aux pays en développement à des fins d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques. Ils devront attester de ces financements tous les deux ans. Les pays émergents sont encouragés à en faire autant, mais sur une base volontaire.

4) ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les pays « se donnent le but d'atteindre un pic d'émissions de gaz à effet de serre aussi rapidement que possible, reconnaissant que ce pic mettra plus de temps à être atteint pour les pays en développement ». Chaque pays devra ensuite « réduire ses émissions en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques »

5) TRANSPARENCE

Chaque pays devra fournir « régulièrement » un inventaire national de ses émissions de gaz à effet de serre et liées aux activités humaines ainsi que des informations qui permettront de mesurer le respect de leurs engagements dans le cadre des engagements nationaux.

6) SUR LA REVUE DES OBJECTIFS

Un premier bilan concernant la mise en œuvre de l'Accord de Paris aura lieu en 2023 et interviendra ensuite tous les cinq ans. Néanmoins la durée de ce cycle pourra être modifiée lors des prochaines COP et les petits Etats et Etats insulaires pourront tenir compte des circonstances exceptionnelles qui leur sont propres.

7) PERTES ET DOMMAGES

Les pays membres ont reconnu l'importance de traiter les pertes et dommages résultant du réchauffement climatique, même résultant d'événements étalés dans le temps. Le texte prévoit notamment la mise en place d'un système d'alerte précoce

Portée de l'accord

L'accord est « ouvert à la signature au siège des Nations Unies à New York du 22 avril 2016 jusqu'au 21 avril 2017 ». Il donnera lieu soit à ratification par les Parlements, soit à une simple acceptation ou approbation par les gouvernements, selon ce que prévoit le droit national.

Enfin un accord universel contre le réchauffement de la planète

195 pays ont conclu à Paris le premier accord universel historique contre le réchauffement climatique

Après d'âpres nuits de tractations diplomatiques, 195 pays ont fini par se mettre d'accord le 12 décembre à Paris grâce à la détermination de Laurent Fabius et à une organisation saluée par l'ensemble des parties prenantes.

L'Accord de Paris rassemble pour la première fois l'ensemble des nations dans une cause commune en tenant compte de leurs responsabilités historiques, actuelles et futures sur le climat. L'objectif principal est le maintien de l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2°C avec des efforts plus poussés pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux pré-industriels. Ont également été retenus une révision des engagements obligatoire tous les 5 ans, une aide financière plus prévisible aux pays du Sud et un mécanisme financier clarifié. L'accord vise aussi à renforcer la capacité à répondre aux conséquences du changement climatique.

Pour atteindre ces objectifs, des flux financiers seront mis en place, rendant ainsi possible des actions d'envergure des pays en développement et des plus

vulnérables en lien avec leurs objectifs nationaux. Avec émotion Laurent Fabius a déclaré : « L'Accord de Paris permet à chaque délégation et chaque groupe de pays de rentrer chez eux la tête haute. Notre effort collectif vaut plus que la somme de tous nos efforts individuels. Notre responsabilité face à l'histoire est immense ». Cet accord aura été possible en partie grâce à l'action diplomatique française et surtout la détermination de son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius très à l'aise dans l'utilisation de l'art de l'écoute et du compromis.

« Vous l'avez fait, vous avez atteint un accord ambitieux, un accord contraignant, un accord universel. Jamais je ne pourrai exprimer plus grande gratitude à une conférence. Vous pourrez être fiers devant vos enfants et vos petits-enfants », a déclaré François Hollande, qui a ajouté : « Face au changement climatique, nos destins sont liés ». Un accord qui, de ses vœux, devrait créer un changement de mentalité, une nouvelle prise de conscience mondiale et la protection de la planète grâce à une action commune pour un avenir meilleur pour tous.

Pour le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, « nous sommes entrés dans une nouvelle ère de coopération mondiale au sujet d'une des questions les plus complexes auxquelles l'humanité s'est confrontée.

Pour la première fois, tous les pays du monde se sont engagés à infléchir la courbe des émissions, à renforcer la résilience et à faire cause commune pour prendre des mesures climatiques communes. C'est un succès retentissant pour le multilatéralisme ».

Un accord de solidarité avec les plus vulnérables

« Une planète, une chance de bien faire, et nous l'avons fait à Paris », a souligné la secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, Christiana Figueres. « Nous avons écrit une page d'histoire ensemble. C'est un accord de conviction. C'est un accord de solidarité avec les plus vulnérables. C'est un accord de vision à long terme car nous devons transformer cet accord en un moteur de croissance sécurisée. »

Laurent Fabius a assuré que cet accord aidera à la fois les États insulaires à se protéger de l'avancée des mers, et accélérera la mise à disposition de l'Afrique des moyens financiers et technologiques indispensables à son développement durable.

Au-delà des strictes questions climatiques, l'Accord de Paris va servir les grandes causes que sont la sécurité et la production alimentaires, la santé

publique, la lutte contre la pauvreté, les droits essentiels et donc la paix.

Pour les pays en développement, l'Accord de Paris renforce le soutien et établit un objectif global pour renforcer l'adaptation au changement climatique de manière significative grâce au soutien et à la coopération internationale. Les efforts d'envergure et ambitieux déjà entrepris seront soutenus par le financement accru des pays développés et par les contributions volontaires des autres pays.

Les gouvernements ont décidé d'œuvrer à la définition d'une feuille de route claire pour faire augmenter le financement climatique à 100 milliards de dollars d'ici 2020 tout en fixant un

nouvel objectif sur l'approvisionnement de financements à partir du plancher des 100 milliards de dollars.

Après son adoption par la Conférence des Parties, l'Accord de Paris sera déposé à l'ONU et ouvert le 22 avril 2016, Journée de la Terre-Mère, pour une durée d'un an afin d'être signé. Il entrera en vigueur après que 55 pays comptant pour au moins 55% des émissions mondiales auront déposé leurs instruments de ratification. La mise en œuvre des mesures adoptées, le suivi de l'évaluation des engagements pris à Paris se dérouleront dans la ville de Marrakech au Maroc, qui va accueillir la COP22 en 2016.

Noël Ndong



Le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, Laurent Fabius, président de la COP21 et François Hollande, le président français, peuvent applaudir : un accord historique a été trouvé le 12 décembre (photo UNFCCC)

Nouveau BGFOnline

Entreprises & Particuliers
Institutionnels & Professionnels
Votre service banque en ligne a évolué

Je deviens mon propre banquier.

Offres soumises à conditions

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com




BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

L'ESSENTIEL DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CLIMAT



© IAN LANGSDON/POOL/AFP

Retour sur la COP21

Plus de 150 chefs d'État et de gouvernement, parmi lesquels une quarantaine de représentants africains, se sont regroupés pendant 10 jours à Paris pour le Sommet mondial sur le climat. L'objectif initial de la COP21 était la signature d'un accord universel visant à limiter le réchauffement climatique à 2°C après 2020.

29 novembre Pré-sommet : Le ministre français Laurent Fabius ouvre de façon anticipée la conférence sur le climat avec les délégations.

30 novembre Jour 1. 150 chefs d'État se succèdent sur l'estrade du site du Bourget pour prononcer leurs discours et présenter leur déclaration d'intention. Le président français François Hollande affirme que « jamais l'enjeu d'une négociation internationale n'aura été aussi élevé » et appelle de ses vœux un « accord universel, différencié et contraignant ».

1^{er} décembre Début officiel des négociations. Un mini-sommet sur l'Afrique regroupe une douzaine de chefs d'État africains et les représentants des principaux pays émetteurs (Chine, États-Unis, Allemagne notamment). Trois thématiques prioritaires sont abordées : la lutte contre la désertification de la région sahélienne, la restauration du lac Tchad et les initiatives africaines pour les énergies renouvelables. Le président de la BAD dénonce : « Les autres polluent et l'Afrique paye ». François Hollande répond : le monde a une « dette écologique (...) à l'égard du continent afri-

cain » et promet 2 milliards d'euros d'ici à 2020 en faveur des énergies renouvelables en Afrique.

2 décembre Laurent Fabius appelle les négociateurs à accélérer le processus. La ville de Paris s'engage à participer au financement du Fonds vert pour le climat à hauteur de 1 million d'euros.

3 décembre Adoption d'un nouveau projet de texte de 50 pages (55 pages pour la première version) qui comprend encore 250 options ouvertes. La journée est consacrée, pour la première fois dans l'histoire des conventions sur le climat, aux impacts du réchauffement climatique sur les océans (acidification, montée du niveau de la mer, réchauffement, diminution du niveau d'oxygène...).

4 décembre Les conférences de la journée sont consacrées aux peuples autochtones. En marge de la COP21, se tient un Sommet des représentants des communes : plus de 700 maires de villes du monde entier se réunissent à l'initiative d'Anne Hidalgo, maire de Paris et de Michaël Bloomberg, envoyé spécial des Nations unies pour les villes et le climat, ancien maire de New York.

5 décembre Adoption d'un projet de texte de compromis qui passe de 48 à 38 pages. Une « Journée de l'action », se tient au Bourget pour mettre en lumière les initiatives des entreprises, des ONG et des particuliers.

6 décembre Lancement d'un Conseil mondial solaire lors d'une conférence internationale sur les énergies renouvelables, organisée en marge de la COP21. L'objectif est d'unifier le secteur de l'énergie solaire et d'accélérer son développement.

7 décembre Arrivée des ministres pour la deuxième semaine des négociations. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères français parle de « la semaine de l'espoir » et de nouvelles stratégies sont élaborées pour trouver rapidement un texte de consensus.

8 décembre Laurent Fabius annonce que l'accord devra être trouvé « jeudi soir au plus tard ».

9 décembre Le secrétaire d'État américain annonce que les États-Unis doubleront, d'ici à 2020, leur aide financière à l'adaptation des pays du Sud au changement climatique, pour la porter à 860 millions de dollars (783 millions d'euros). Il affirme : « nous n'allons pas laisser les pays les plus vulnérables affronter seuls la tempête ».

10 décembre Un nouveau texte de 27 pages est adopté mais laisse ouvertes des questions cruciales : différenciation de l'effort entre Nord et Sud, financements, et les mécanismes permettant de réviser à la hausse les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

11 décembre De nombreux points de discorde persistant, la finalisation de l'accord est reportée au samedi 12 décembre.

Samedi 12 Adoption du texte final en Assemblée Plénière que Laurent Fabius qualifie de « juste, équilibré, durable ». Pour le président François Hollande : « le 12 décembre restera une grande date pour la planète ».

Des manifestations sont organisées dans trois lieux à Paris à l'appel de plusieurs ONG qui considèrent que l'accord est insuffisant.



Les ministres Jean-Claude Gakosso et Henri Djombo

© UNFCCC



Arnaud Boissou - MFDDE

La COP21 en chiffres

159

Chefs d'État et de gouvernement présents à l'ouverture le 30 novembre

Pour la société civile : **14 000** représentants de près de **2 000 organisations non gouvernementales**.

200 stands installés dans le centre de conférence et **120** dans les espaces Génération climat.

2500

réunions de travail

Du 19 au 24 octobre, les représentants des 195 États parties de la CNUCC (Conférence des Nations Unies sur le changement climatique) s'étaient rencontrés à Bonn et avaient adopté un texte de compromis de 55 pages qui a servi de **base aux négociations de Paris**.

196

États parties représentées (195 pays + l'Union européenne) par environ **10 000 délégués**

L'Afrique à la COP21

L'Afrique représente **1/4 des parties à la convention Climat**, les 2/3 des pays les moins avancés (PMA) et plus de 1/3 du groupe des 77+ Chine.

Emissions Gaz à effet de serre

10% des habitants les plus riches de la planète sont responsables de près de la moitié des émissions de CO₂, alors que la moitié la plus pauvre du globe n'est responsable que de 10% des rejets polluants. **La contribution de l'Afrique à l'émission des GES n'est que de 4,55 %.**

Les émissions de GES continueront globalement à progresser de **22% entre 2010 et 2030**, ce qui met la planète sur la trajectoire d'un réchauffement situé entre **2,7°C et 3,5°C**.

Selon les estimations, le coût de la réduction des gaz à effet de serre oscillerait entre

500 milliards et 1 500 milliards d'euros.



Denis Sassou N'Gusso pointe la responsabilité des pays développés

À l'ouverture de la conférence, Denis Sassou

N'Gusso, comme les premiers orateurs avant lui, a attiré l'attention des États sur une amplification des catastrophes naturelles si la COP21 venait à échouer. Mais il a principalement pointé du doigt « la faute des pays développés, pays pollueurs », qui a-t-il martelé « n'ont jamais accepté d'assumer leur responsabilité ».

Voici le texte intégral

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous adresser mes sincères félicitations suite à votre élection à la présidence de cette 21^{ème} Conférence des Parties. Ce processus, vous l'avez voulu transparent et inclusif, riche des contributions de toutes les parties.

Je voudrais ici rendre hommage à l'action du président François Hollande et de son gouvernement, pour toute l'énergie investie dans la préparation et l'organisation de ce Sommet de l'espoir.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Une évidence nous réunit ici. La Terre, notre merveilleuse demeure est en péril croissant. En grande partie par notre faute. Les activités humaines, l'emprise outrancière de l'homme sur la nature ont engendré de profondes transformations de l'environnement, intensifiant, chaque jour, les changements climatiques.

L'humanité court à sa perte. Nous le voyons. Notre planète, mutilée par les cyclones, les inondations, les sécheresses, la destruction des écosystèmes, est au bord du gouffre. Selon les experts, si la tendance actuelle des émissions des gaz à effet de serre continue, notre planète connaîtra une augmentation de la température de 4 degrés Celsius, avec pour conséquence : l'amplification des catastrophes naturelles.

Nous avons tous pris conscience de ce grave danger. C'est ainsi

que le changement climatique a été reconnu par la communauté des nations, il y a près d'un quart de siècle, comme l'un des plus grands défis de l'humanité.

Pour y faire face, des résolutions ont été arrêtées, des engagements ont été pris, des objectifs ont été fixés notamment à Rio, à Kyoto, à Copenhague, à Cancun, à Durban, à travers un processus annuel qui, à ce jour, n'a malheureusement pas produit les résultats espérés, en dépit de quelques timides avancées. La faute incombe principalement aux pays développés, pays pollueurs, qui n'ont jamais accepté d'assumer leur responsabilité.

Face à l'urgence climatique qui ne faiblit pas, la République du Congo considère le Sommet-climat de Paris comme celui de la dernière chance. Mon pays souhaite vivement que les négociations de la COP21 aboutissent à un accord universel ambitieux, équilibré, équitable, juridiquement contraignant, applicable à toutes les parties. Un accord visant à limiter le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés Celsius. Un accord fondé sur les principes de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, notamment sur le principe de responsabilité commune mais différenciée.

Les pays pollueurs doivent tenir leurs engagements au titre de la Convention. Le fonds d'adaptation doit être renforcé pour prendre en charge les pertes et dommages subis par les pays en développement. Tous les autres fonds (fonds vert, fonds des pays les moins avancés, mécanisme de développement propre) requièrent une nécessaire coordination.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme tous les autres pays du Bassin du Congo, deuxième « poumon écologique » du monde, la République du Congo, mon pays, avec une couverture forestière qui représente 65% du territoire national, soit 23 millions d'hectares de forêts naturelles, contribue largement à la préservation de l'environnement.

Grâce à la mise en œuvre des programmes d'aménagement et de conservation des forêts, le Congo détient l'un des taux de défore-

tation les plus faibles au monde, soit 0,08%. Ce qui correspond à 17.000 hectares par an.

Le Congo possède 2,5 millions d'hectares de forêts certifiées, selon les standards internationaux, représentant 32,5% des forêts mondiales certifiées.

Pour soutenir les actions d'atténuation contenues dans sa Contribution Prévue Déterminée au Niveau National en matière de changement climatique, le projet de loi-cadre sur la gestion durable de l'environnement, en cours d'adoption, qui prévoit la taxation des secteurs émissifs de gaz à effet de serre et des transactions financières, constitue un grand pas dans la bonne direction.

Il va cependant de soi que la réussite des engagements pris dans le cadre des contributions nationales dépend, dans une large mesure, de la garantie par la communauté internationale d'un financement adéquat, du transfert de technologies, du renforcement des capacités et de la promotion des énergies nouvelles.

Mesdames et Messieurs,

Le chantier est vaste. Les intérêts en jeu sont des plus divergents. Les points d'achoppement et les écueils sont notoires. Les négociations, de ce point de vue, seront ardues, sans aucun doute. Mais aucune difficulté ne pourra vaincre notre volonté commune, si tant est que nous décidons, unanimement, de l'élever au niveau de l'enjeu. Ce fabuleux enjeu qu'est le risque de voir l'homme et son environnement disparaître de la Terre si nous n'agissons pas rapidement.

C'est cette perspective funeste qu'il nous faut conjurer, devant l'histoire. Ici et, nous l'espérons, maintenant.

Je vous remercie.

**Discours de Denis Sassou N'Gusso COP21
30 novembre 2015**

RETOUR SUR LA COP

Histoire d'une mobilisation internationale

La 21^{ème} conférence mondiale sur le climat marque une nouvelle étape dans une mobilisation internationale qui a démarré à la fin des années 1980. Quelques dates clés.

1988

Création sous l'égide de l'ONU d'un Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) chargé de faire la synthèse des connaissances scientifiques sur le changement climatique.

1990

Premier rapport du Giec, qui montre que les gaz à effet de serre (GES) liés aux activités humaines augmentent et contribuent au réchauffement climatique. Quatre autres rapports seront publiés en 1995, 2001, 2007 et 2014.

1992

Le Sommet de la Terre de Rio élabore la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et lance un appel pour une réduction volontaire des émissions de GES.

1995

Désormais la Conférence des parties à la Convention (COP) qui rassemble tous les États signataires (195 pays et l'Union européenne) se réunira chaque année pour progresser dans la lutte contre le changement climatique.

1997

Adoption du Protocole de Kyoto qui impose aux pays industrialisés de réduire d'ici 2012 leurs émissions de GES de 5,2% par rapport à 1990. Il ne s'applique pas aux grands émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Les États-Unis, à l'époque plus gros pollueur de la planète, refusent en 2001 de le ratifier.

2005

Le Protocole de Kyoto entre en vigueur en février, après avoir été ratifié par la Russie en 2004. En novembre, la Conférence de Montréal (COP11) met le protocole de Kyoto en œuvre ce qui rend possible la création de marchés du carbone.

2006

La Chine devient, à la place des États-Unis, le premier émetteur de CO₂ au monde, devant l'Union européenne, l'Inde, la Russie et le Japon.

2007

Le 4^{ème} rapport du Giec estime désormais « irréfutable » et « sans équivoque » le réchauffement planétaire en cours, avec pour conséquences prévisibles la multiplication des événements

extrêmes et l'élévation du niveau des océans de plusieurs dizaines de centimètres d'ici la fin du siècle. En octobre, le Giec reçoit, avec l'ex-président américain Al Gore, le prix Nobel de la Paix. Il sera sous le feu des critiques après la découverte d'erreurs dans le 4^{ème} rapport, notamment l'affirmation que les glaciers de l'Himalaya « pourraient disparaître d'ici à 2035 ».

2009

La conférence de Copenhague échoue à parvenir à un accord mondial, mais débouche sur un texte politique négocié in extremis, impliquant la Chine et les États-Unis. Le texte fixe comme objectif de limiter la hausse de la température de la planète à +2° par rapport à la Révolution industrielle, mais reste évasif sur les moyens d'y parvenir. Il prévoit également une aide de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour soutenir les politiques climatiques des pays les plus pauvres.

2010

L'accord de Cancun (Mexique) pose la création d'un Fonds vert pour aider les pays en développement à faire face au réchauffement, mais la question des sources de financement n'est pas réglée.

2014

Le cinquième rapport du Giec prévoit une hausse globale des températures à la fin du XXI^{ème} siècle de 3,7 à 4,8°C par rapport à 1850-1900, s'il n'est entrepris pour contrer cette tendance. Des négociations laborieuses ont lieu lors de la COP de Lima pour esquisser un projet de texte, en vue d'un accord en décembre 2015 destiné à prendre le relais du protocole de Kyoto, à partir de 2020.

30 novembre 2015

Coup d'envoi de la COP21, où le premier accord engageant l'ensemble des pays dans la réduction des gaz à effet de serre est espéré.

(D'après AFP)

Les émissions des pays signataires du protocole de Kyoto ont diminué de 24 % entre 1990, année de référence, et aujourd'hui.

Source : Nations Unies

CONTRIBUTIONS INDC

Les propositions du Congo pour concilier émergence économique et développement durable

La contribution présentée par la République du Congo dans le cadre de la COP21 constitue un programme global de développement durable. Son scénario le plus ambitieux nécessitera un soutien ferme de la communauté internationale.

En amont de la 21^e Conférence des parties (COP21) qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015, chaque État participant était invité à produire une contribution précisant ses objectifs et sa stratégie pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique. La contribution de la République du Congo a été transmise au secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) le 21 septembre.

Dans ce document, le gouvernement congolais rappelle la situation particulière du pays sur la problématique des émissions de gaz à effet de serre (GES) : d'une part, le Congo est faiblement émetteur, même si son développement entraînera une augmentation importante de ses émissions dans les années à venir ; d'autre part, la couverture forestière de 65% du territoire constitue un puits de carbone naturel pour l'ensemble de la planète pour lequel il a déjà été pris des mesures de conservation.

Pour le Congo, la lutte contre les changements climatiques ne pourra pas se faire au détriment de l'émergence économique en cours : le pays connaît une croissance démographique de 3% par an, qui devrait porter sa population à 8,5 millions de personnes en 2035, et une croissance économique (hors secteur pétrolier) de 6% par an depuis 2010. La contribution du pays à la COP21 se présente sous la forme d'un plan global de développement durable qui, outre la participation à l'effort mondial de réduction des émissions de GES, doit permettre de diversifier une économie encore trop dépendante du pétrole et de dynamiser le secteur agricole en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. L'objectif est de faire émerger une économie diversifiée, peu carbonée et créatrice d'emplois, avec l'objectif d'atteindre le plein emploi en 2035.

En tablant sur une croissance de 10% par an, le gouvernement a élaboré deux scénarios de maîtrise des émissions de GES :

- Le premier, le scénario « tendanciel », ne prend en compte que des mesures déjà engagées (Code forestier, réseau des aires protégées, directive nationale de réduction du torchage), et constitue donc un prolongement des tendances actuelles. Il se traduirait par une multiplication par 3 des émissions en 2025 par rapport à l'année de référence (2000) et par une multiplication par 6 en 2035. Malgré cela, avec 3,75 t de CO2 par habitant en 2015, le Congo resterait en deçà de la moyenne des émissions mondiales actuelles par habitant.

- Le second, le scénario « bas carbone », est beaucoup plus ambitieux, mais sa mise en œuvre est conditionnée par l'augmentation de l'aide internationale et par des transferts de technologie accrus, sans lesquels le Congo ne pourra pas s'engager. Il permettrait de réduire les émissions de GES de 48% en 2025 et de 54% en 2035 par rapport au scénario tendanciel. Cela donnerait les niveaux d'émissions suivants : 1,32 tonne par habitant en 2025, et 1,72 tonne par habitant en 2035, ce qui correspond à l'objectif de convergence des émissions pour la planète. Pour parvenir à ce résultat et pour financer l'adaptation au changement climatique, le gouvernement congolais sollicite l'appui de la communauté internationale à hauteur de 5,14 milliards d'euros sur la période 2015-2025. Il pourrait lui-même s'engager à hauteur de 1,03 milliard d'euros.

Voici, secteur par secteur les principales actions envisagées :

FORÊT

La déforestation reste maîtrisée (0,043% par an), mais elle représente 81% des émissions de GES du pays, et elle devrait s'accroître du fait de l'accroissement démographique et des nouveaux besoins de l'agriculture.

- Le scénario tendanciel (stabilité des émissions) repose sur les programmes tels que la loi forestière et le Plan national d'affectation des terres garantissant une exploitation raisonnée et la conservation du domaine forestier, ainsi que sur le reboisement prévu de 100 000 ha par an.

- Le scénario bas carbone (quasi disparition des émissions en 2035) propose en plus de réduire la déforestation non planifiée de 80% (REDD+), mais aussi la déforestation planifiée, avec le transfert des plantations de palmier en savane, et d'optimiser l'exploitation et les usages du bois : généralisation de la certification, recyclage des produits issus de la transformation du bois, généralisation des foyers améliorés, amélioration des rendements des meules à charbon...

AGRICULTURE

Il est impératif de la développer en accroissant la surface utilisée (2% des terres actuellement) et de la moderniser pour répondre à l'accroissement de la population, alors que 80% des produits alimentaires destinés aux villes sont importés. La contribution propose la mise en valeur agricole de 50% des savanes pour produire des denrées vivrières, mais aussi d'alimentation pour le bétail, pour la production de biocarburants et pour l'exportation. L'adoption des techniques de l'agroforesterie et de l'agroécologie permettront de limiter l'impact de ce développement agricole, qui devrait créer 700 000 emplois. Quel que soit le scénario envisagé, les émissions

de GES du pays liées à l'agriculture augmenteront fortement d'ici à 2035.

INDUSTRIE, MINES ET CIMENTERIES

Les ressources minières du Congo, peu exploitées, représentent un potentiel très important. Le scénario tendanciel prévoit des modes d'exploitation respectueux de l'environnement et le recours aux énergies renouvelables (hydroélectricité) à hauteur de 70% en 2025 et de 80% en 2035. Le scénario bas carbone table plutôt sur 90% en 2025 et 95% en 2035 grâce à l'utilisation de la biomasse. Dans l'industrie, qui devrait se diversifier et créer 400 000 emplois grâce à un afflux d'investissements massif, les investisseurs devront respecter une éthique environnementale et sociale.

CONSOMMATION DES MÉNAGES ET TRANSPORT

80% de l'énergie consommée par les ménages provient du bois, et les besoins devraient croître de 150 kWh par personne et par an à 2500 kWh par personne et par an. Pour limiter l'impact de cette augmentation, le plan propose de généraliser l'accès à l'électricité (100 des urbains et 75% des ruraux en 2035), ce qui sera rendu possible par la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du pays encore très peu exploité, avec l'objectif d'atteindre 85% d'électricité d'origine hydraulique et de développer le solaire dans les zones isolées.

Les projets d'infrastructures de transport et de transports en commun, l'interdiction d'importation de véhicules de plus de 5 ans, le développement des carburants renouvelables devraient permettre, dans le scénario bas carbone, de limiter la hausse des consommations d'énergie.

ENERGIE

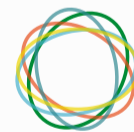
Outre les mesures d'efficacité énergétique (foyers et meules à charbon améliorés) et de développement des énergies renouvelables déjà évoquées, le Congo agira sur les émissions liées au torchage du gaz (23% du total en 2000) en valorisant le gaz non torché dans de nouvelles centrales.

Enfin, le Congo met en avant des objectifs d'adaptation au changement climatique, afin de protéger les populations les plus vulnérables au risque climatique, et également les écosystèmes, les systèmes productifs et les infrastructures.

Le défi
de la scolarisation
obligatoire pour toutes

Brazzaville'16

1^{er} mars 2016



FORUM
MONDIAL
DES FEMMES
FRANCOPHONES

Association Forum Mondial des Femmes Francophones
19, avenue Victor Hugo - 75116 Paris - fmff.secretariat@gmail.com
Facebook : forumfemmesfrancophonesofficiel - Twitter @FMFForg
www.forumfemmesfrancophones.org - http://information.tv5monde.com/terriennes

Des promesses de financements pour l'Afrique et les pays en développement

Doublement impliquée dans la réussite de cette COP21, comme pays organisateur et dans l'espoir de relever un mandat présidentiel critiqué au niveau national, la France a été une motrice importante dans les négociations. Et n'a pas hésité à donner l'exemple au niveau financier en promettant, dès le 1^{er} décembre, un apport de 2 milliards

d'euros, d'ici à 2020, au secteur des énergies renouvelables sur le continent africain.

Le 9 décembre, Laurent Fabius annonçait, en tant que président de cette COP21, la mobilisation de 10 pays et États (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, États-Unis, Royaume-Uni, Union européenne, Suède, Pays-Bas)

pour apporter 10 milliards de dollars de financements publics d'ici à 2020 (prêts et dons) à l'Union africaine (UA) sur les énergies renouvelables (AREI) afin de fournir 10 GW supplémentaires d'énergies re-nouvelables d'ici à 2020 (10 millions de KW) et 300 GW d'ici à 2030. Sur un plan plus global, les pays riches et émetteurs de gaz à effet de serre ont

renouvelé leur promesse de doter le Fonds vert de 100 milliards de dollars annuels à partir de 2020. Un engagement déjà pris en 2009 à Copenhague, mais pas honoré depuis. Pour l'Afrique et les pays du Sud, la COP21 sera une victoire effective si ces promesses sont tenues.

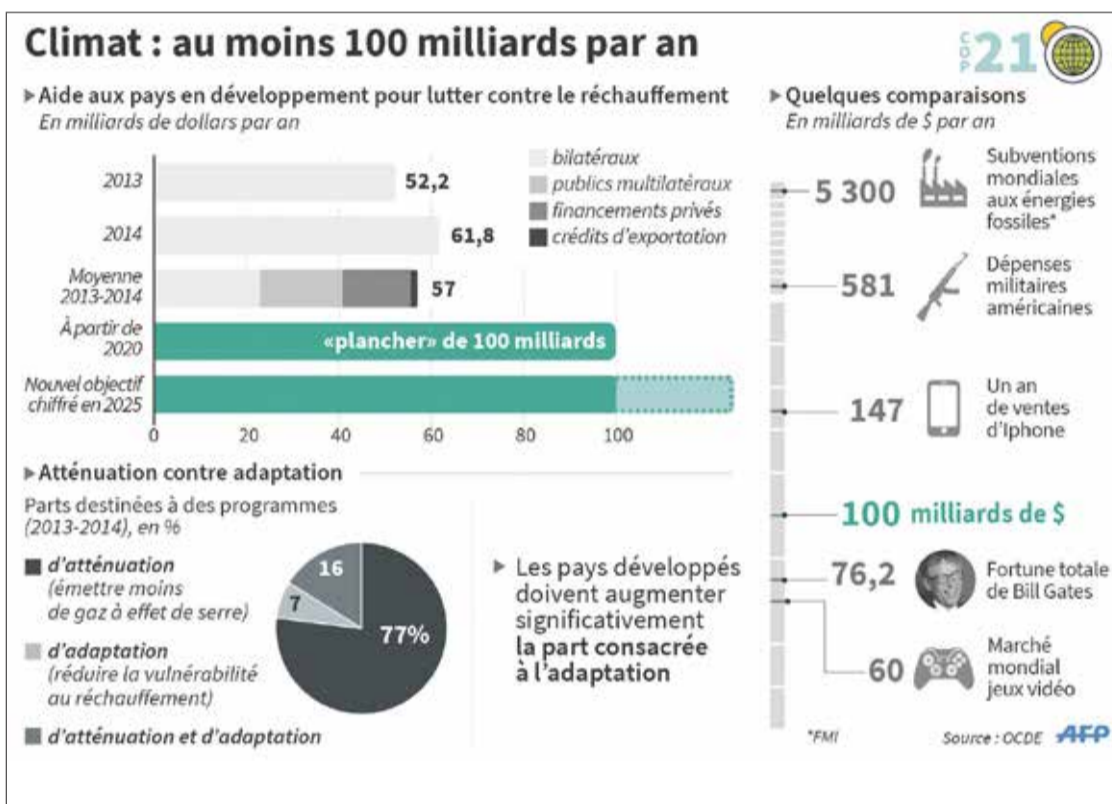


La stratégie africaine

En se montrant unie et déterminée, l'Afrique est parvenue à jouer le rôle qui devait être le sien et a obtenu des pays pollueurs un soutien financier pour le développement des énergies durables sur le continent. La stratégie des États africains à la COP21, a débuté par un mini-sommet, le 1^{er} décembre, regroupant douze chefs d'États, au cours duquel ont notamment été abordées les questions de désertification et d'assèchement du lac Tchad, la « grande muraille verte » et sur les transferts de technologies.

Laissant les négociations suivre leurs cours, les pays africains ont su se rappeler au bon souvenir la France, organisatrice de cette Cop21. Selon nos confrères du Parisien, un courrier cosigné par plusieurs chefs d'État a été envoyé à l'Élysée et aux responsables du sommet parisien, signifiant la position ferme du continent africain : « La position unanime, claire et ferme conditionne l'acceptation par les pays africains d'un accord lors de la COP21 à Paris. » Une tactique qui a porté ses fruits.

L'Afrique qui semblait divisée lors de la conférence sur le climat de 2009, à Copenhague, a abordé la COP21 en présentant un front uni. Et c'est ainsi qu'elle a obtenu un soutien financier conséquent ainsi que des transferts de technologie pour apporter une électricité verte aux 700 millions d'Africains qui en sont privés.



Fonds vert : quelles ressources financières ?



© ODD ANDERSEN

Basé en Corée du sud, le Fonds vert pour le climat est un mécanisme financier multilatéral de l'Organisation des Nations unies. Il a pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables

afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une part et financer l'adaptation des pays au changement climatique d'autre part.

Espéré en 2009 et lancé en 2011 lors de la Cop17 de Durban, il est dirigé par un conseil composé de 24 membres provenant à égalité de pays avancés et de pays en développement, nommés pour un mandat de trois ans renouvelable. Sa directrice est la Tunisienne Hela Cheikhrouhou (ex-BAD).

« Il faut prioriser l'accès du continent africain à la finance climatique »
Hela Cheikhrouhou

Initialement, le Fonds vert devait être doté d'un budget annuel de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Mais en décembre 2014, lors de la Conférence sur le climat à Lima, le Fonds vert avait se limitait à 10 milliards de dollars.

Le Fonds, qui affiche comme cibles prioritaires les pays Africains et les États insulaires, a approuvé le 6 novembre 2015, le financement de 8 projets à hauteur de 168 millions de dollars dont trois se trouvent en Afrique (Sénégal, Malawi et Afrique de l'Est).

Mélissa Kerim-Dikemi

François Hollande :
Il existe «une dette écologique que le monde doit régler à l'égard du continent africain»

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
* ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

CONNECTEZ-VOUS
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

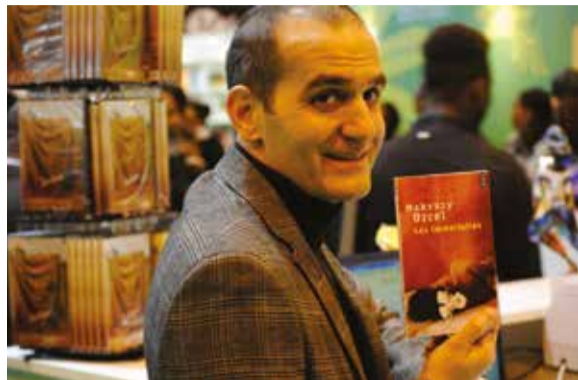
84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



L'ESSENTIEL DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CLIMAT

INTERVIEW

Pouria Amirshahi



© Camille Delourme

«L'imagination vient souvent de pays qui sont contraints de se passer de moyens»

Pouria Amirshahi est député des Français résidant en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Il évoque le rôle de la société civile.

Les dépêches de Brazzaville. Quels sont les enjeux spécifiques liés au développement durable pour votre circonscription ?

Pouria Amirshahi. On retrouve dans les 16 pays de ma circonscription l'ensemble des enjeux qui touchent les pays en développement : comment se développer de manière non polluante, comment financer l'adaptation de son territoire à des impacts du changement climatique qui s'observent déjà, tout en luttant contre la pauvreté, et cela avec des budgets très limités : ce sont des défis que les pays africains connaissent bien. J'ajouterais une chose : les négociations internationales, et c'est le cas pour la COP21, ce font souvent de manière intensive, en anglais, sur des dossiers très techniques. Les pays francophones peinent à imposer l'utilisation du français comme langue de travail.

L.D.B. Quelle est la position particulière d'un représentant des français de l'étranger dans la COP21 qui représentent des États ?

P.A. Les Français de l'étranger sont témoins du changement climatique et beaucoup s'engagent concrètement, d'autant que la COP21 a été accueillie par la France. Si la COP21 a été une négociation entre États, on observe aussi que la mobilisation des sociétés civiles a été forte, car le changement climatique est un enjeu crucial de société, qui nous concerne toutes et tous. Mon rôle est de porter ces préoccupations, de travailler à ce que d'autres modes de développement soient rendus possibles. La France peut y contribuer avec son aide au développement en particulier.

L.D.B. Quelle implication de la société civile est possible selon vous ?

P.A. Les sociétés civiles fourmillent d'initiatives et d'idées originales qui

permettent de donner à voir ce que peut être le monde de demain. C'est une action fondamentale : montrer que les sociétés sont en marche, développent des alternatives et créent un monde plus durable, plus juste. La COP21 a été l'occasion de faire grandir ces voix et mettre en lumière d'autres voies de développement qui émergent dans de nombreux pays. L'imagination vient souvent de pays contraints de se passer de moyens.

Investir dans l'agro-écologie permet de développer une agriculture réellement durable

L.D.B. La Lutte contre le réchauffement climatique peut-elle constituer une opportunité pour réfléchir collectivement aux conditions d'existence d'une mondialisation ou d'une croissance durable ?

P.A. C'est plus qu'une opportunité, c'est une nécessité. En même temps que l'on réfléchit à des modes de développement nouveaux, il est indispensable de mettre au centre l'idée de justice : le développement doit être juste et équitable autant qu'il doit être durable.

L.D.B. N'y a-t-il pas injustice à demander aux pays en développement de sacrifier ce développement pour l'écologie là où les pays occidentaux se sont développés sans prendre en compte l'écologie ?

P.A. En effet, il y a une injustice, les pays occidentaux ont été historiquement les premiers pollueurs, tandis que les pays en développement sont les pre-

miers affectés par les impacts du changement climatique. C'est pour cette raison que nous devons prendre nos responsabilités et contribuer au financement de l'adaptation, comme nous nous y sommes engagés lors de la conférence de Copenhague en 2009. Mais il ne s'agit pas de sacrifier le développement pour l'écologie : le développement, pour être durable et juste, doit se faire différemment.

L.D.B. Comment faire en sorte que la lutte contre le réchauffement climatique et les normes qui seront adoptées ne soient pas des freins pour le développement de l'Afrique ?

P.A. En envisageant le développement différemment. Ce qui est important n'est pas le développement en soi, mais un développement qui profite aux populations et qui est durable. Par exemple, plutôt qu'une agriculture industrielle intensive et polluante, investir dans l'agro-écologie permet de développer une agriculture réellement durable et de garantir la sécurité alimentaire d'agriculteurs qui sont souvent en Afrique parmi les populations les plus pauvres.

L.D.B. Concernant la région du Bassin du Congo, la déforestation est un sujet grave et l'équilibre du climat mondial est en lien étroit avec le climat européen et africain ?

P.A. Le Bassin du Congo héberge la plus vaste forêt tropicale après l'Amazonie. Sa déforestation est donc en effet un sujet grave, avec un impact sur toute la planète car elle est responsable d'une partie des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Plus d'informations sur <http://www.pouriamirshahi.fr/>

QUESTION À

Angélique Delahaye

La stratégie commune Afrique-UE a défini huit partenariats thématiques de coopération. Comment évolue cette stratégie commune sur l'environnement ?



© DR

Angélique Delahaye : L'un de ces huit partenariats est ClimDev-Afrique, une initiative conjointe de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations

unies. Elle vise à diffuser des informations sur le climat pour soutenir la formulation de politiques africaines, l'objectif étant d'intégrer le changement climatique dans les plans de développement déployés sur le continent. L'UE soutient cette initiative

en faveur de laquelle elle a débloqué 8 millions d'euros, et aide ainsi ses partenaires à relever les défis du changement climatique et de l'environnement. Ce programme facilite en particulier la mise en place de politiques, de pratiques, de services, de réseaux d'observation et de canaux de communication avec les parties prenantes en Afrique. En plus de ce partenariat, le soutien de l'UE a aussi permis la création, en 2012, du Centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC) basé à Addis-Abeba (Éthiopie) qui entend être une plaque tournante pour la production de connaissances relatives au changement climatique. Enfin, en février 2014, la Commission européenne a signé avec le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) un accord finan-

INTERVIEW

Fabienne Keller : la nécessité d'un dialogue équilibré entre les nations

Sénatrice française, Fabienne Keller est Présidente déléguée du groupe France-Afrique centrale (pour la RDC). Très engagée sur les questions environnementales, elle est membre des groupes de travail du Sénat français sur les négociations climatiques internationales et sur les conséquences géopolitiques du changement climatique dans les espaces maritimes en perspectives de la COP21.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous venez de publier le rapport « Aide publique au développement et climat », en faveur des pays les moins avancés. Quelles en sont les grandes lignes ?

Fabienne Keller : L'aide publique française au développement qui concerne les changements climatiques, et en particulier les questions d'adaptation, ne représente que 10% de l'ensemble des engagements de l'Agence française de développement comptabilisés au titre du climat. Les volumes d'aide Nord-Sud toujours comptabilisés climat, et qui concernent toujours les pays les moins avancés, sont inférieur à 10%. J'ai donc proposé que l'on se fixe un objectif à échéance rapprochée, par exemple en 2020, d'atteindre 20% de financement climat consacré à l'adaptation, 20% de financement climat ciblés sur les pays les moins avancés. Dans la perspective de la COP21, le rapport se proposait de faire une analyse des financements climats, adaptation-atténuation. Le rapport est centré sur les pays du sud qui sont victimes de la double peine. Ils contribuent peu à l'effet de serre mais ils sont les premiers à en subir les conséquences : élévation du niveau de la mer, salinisation des terres par remontée du sel dans les fleuves, désertification des zones, difficultés d'accès à l'eau, aggravation des variations et des accidents climatiques notamment des pluies. Pour la première fois, on mettait en avant les chiffres sur l'adaptation et l'aide climatique pour les pays les moins avancés.

LDB : quelles solutions préconisez-vous ?

FK : la solution réside en une volonté publique de cibler les aides plus particulièrement sur l'adaptation, c'est-à-dire la préparation à cette remontée des eaux, à la salinisation. Il faut privilégier les projets qui permettent de se préparer à ces changements climatiques. C'est toute la question de l'accès à l'eau et de la limitation de l'effet des catastrophes et des accidents climatiques. C'est une question de volonté et d'objectifs qu'il faut exiger ou imposer notamment à l'Agence française de développement.

LDB : En quoi les sujets développés lors de la COP21 sont essentiels pour l'Europe et les pays émergents ?

FK : L'Europe mène une politique européenne très intégrée sur des objectifs de moindre émission, de meilleure efficacité énergétique et de parts plus importantes des énergies renouvelables. Les premiers engagements ont été pris en 2008 avec le paquet énergie-climat pour 2020. Des engagements plus importants ont été repris l'année dernière pour 2030. L'Europe est dans une dynamique d'exemplarité qui va dans le bon sens, même s'il reste des débats au sein de l'Union. Pour les pays émergents, c'est à la fois stratégique et compliqué puisqu'ils acceptent de s'engager sur le contenu carbone de leur croissance mais pas sur un niveau absolu car ils ne souhaitent pas que leur croissance soit plafonnée par des engagements en tonnage qui les bloqueraient. Le positionnement des opinions publiques nationales est important notamment dans les pays émergents pour accepter ces contraintes environnementales et mieux les prendre en compte.

Propos recueillis par Patrick Ndongidi

cier à hauteur de 60 millions d'euros visant à soutenir un programme global de résistance aux catastrophes dans la zone subsaharienne, sous la conduite de la CUA. L'objectif est de faciliter la mise en œuvre du cadre de réduction du risque de catastrophe en Afrique (RRC). Il est certain que les pays africains sont des faibles émetteurs de gaz à effet de serre et sont malheureusement fortement touchés par les effets liés aux changements climatiques. Ainsi, nous sommes favorables au principe de responsabilité commune mais différenciée dans la lutte contre les effets liés au changement climatique et nous défendons la nécessité d'allouer des fonds supplémentaires à ceux de l'aide publique au développement pour les pays Afrique. Le Fonds vert qui devrait atteindre 100 milliards de dol-

lars par an d'ici à 2020, sera une source de financement importante pour l'Afrique. Il conviendra cependant de veiller à ce que les pays développés, comme les États membres, respectent leur engagement financier. C'est pourquoi j'appelle la société civile à veiller à ce que l'après COP21 soit un succès. Je pense qu'elle a un rôle majeur à jouer tout comme les acteurs non gouvernementaux car c'est la première fois qu'ils sont autant inclus dans un accord climat.

Angélique Delahaye est députée européenne, membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, membre de la délégation du parlement européen à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE.

Patrick Ndongidi

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PROBLÉMATIQUES ET REPONSES AFRICAINES

TRÈS IMPACTÉ PAR LES CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LE CONTINENT AFRICAIN FAIT FACE À DES PROBLÉMATIQUES HUMAINES, SÉCURITAIRES, ALIMENTAIRES ET ÉCOLOGIQUES. SI LA COP21 DOIT APPORTER DES SOLUTIONS, LES ETATS ET LES SOCIÉTÉS CIVILES AFRICAINES Y RÉPONDENT DÉJÀ AU QUOTIDIEN.

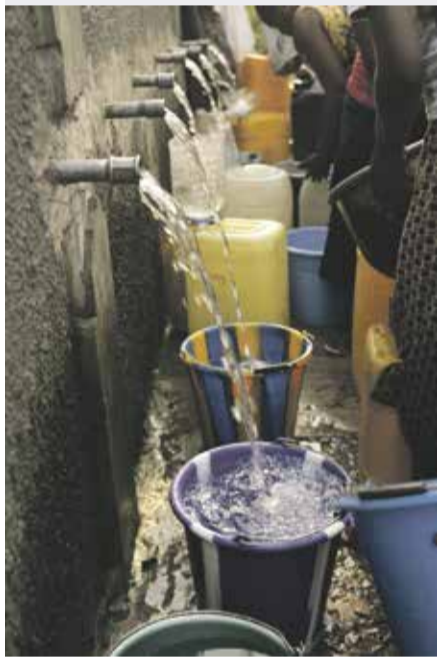
Laurent Fabius et la « possible guerre de l'eau »

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, président de la COP21, évoque les défis vitaux liés à l'eau, notamment la question des océans.

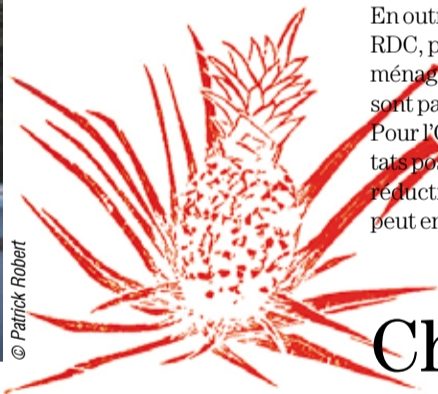
Dans un entretien accordé fin octobre au magazine Paris Match, Laurent Fabius rappelait que les deux poumons de la planète sont les forêts et les océans. Ils absorbent un quart du CO₂ émis chaque année par l'homme dans l'atmosphère. Si l'élévation des températures continue, elle entraînera des conséquences redoutables, notamment la montée du niveau des eaux et les menaces de submersion. Les espèces marines seront touchées avec des conséquences sur la sécurité alimentaire. Sans oublier l'acidification des océans. En résumé l'eau est au centre de tout.

Seulement 10 pays cumulent 60 % de l'eau potable de la planète, alors qu'un milliard d'humains n'y ont pas d'accès direct. L'eau est donc l'enjeu de multiples conflits à venir. Le ministre Laurent Fabius n'hésite pas à évoquer une « possible guerre de l'eau ». 1/5 de la population mondiale vit dans des zones structurellement exposées à la rareté de l'eau. Or l'eau est le premier secteur touché par les effets du dérèglement climatique, ce qui augmente le « stress hydrique ».

Dans le pire scénario, d'ici à 2050, le volume disponible d'eau par habitant pourrait diminuer de moitié et les sécheresses extrêmes pourraient s'étendre avant la fin du siècle à près d'un tiers des surfaces. Des diminutions de précipitations sont déjà observées au Sahel, en Méditerranée... Ce qui constitue une menace de la production alimentaire : 70 % de l'eau à l'échelle mondiale est en effet consommé par la production agricole.



© Patrick Robert



© Illustration JDC

Cent millions de pauvres en plus d'ici à 2030

Selon la Banque mondiale, sans véritable action sur le climat, la planète comptera cent millions de personnes supplémentaires vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030.

La lutte anti-pauvreté menacée par le climat

« Sans (un) développement «climato-intelligent», le changement climatique pourrait faire basculer plus de 100 millions de personnes dans la pauvreté à l'horizon 2030 », indique la Banque mondiale dans un rapport publié en octobre.

L'impact sur le globe serait également d'ordre sanitaire. Un réchauffement planétaire de 2 à 3 °C par rapport à l'ère pré-industrielle, supérieur à l'objectif de +2 °C de la communauté internationale, pourrait augmenter de 5% le nombre d'habitants exposés au paludisme, soit une hausse de 150 millions de personnes, selon la Banque mondiale.

L'incidence des maladies diarrhéiques menacerait également de grimper de 10% dans les quinze prochaines années, alerte l'institution qui appelle à mettre en œuvre un développement soucieux du climat, rapide et solidaire. « A plus long terme, seule une action internationale immédiate et soutenue visant à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre permettra de préserver des millions de personnes ».

L'impact du changement climatique serait particulièrement fort sur le continent africain et pourrait entraîner une flambée des prix alimentaires pouvant atteindre 12% en 2030. Ce serait « un coup très dur pour une région où la consommation alimentaire des ménages les plus pauvres représente plus de 60 % de leurs dépenses », souligne l'institution.

Antoine Daniel Kongo

Le changement climatique, une menace pour la santé

Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), le changement climatique représente la plus grande menace pour la santé dans le monde du XXI^e siècle,

Le taux de prévalence de plusieurs maladies va empirer suite au changement climatique, à en croire l'OMS. Vagues de chaleur et autres phénomènes météorologiques extrêmes, flambées de maladies infectieuses comme le paludisme, la dengue et le choléra, effets de la malnutrition, etc sont autant de conséquences du changement climatique sur la santé. Bien plus, indique l'OMS, cancers, affections respiratoires et maladies cardiovasculaires sont dues à la pollution de l'environnement. Entre 2030 et 2050, le changement climatique devrait entraîner 250.000 décès supplémentaires par an, dus à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur. En outre, selon l'OMS, les coûts globaux des dommages directs à la santé seront compris entre 2 et 4 milliards de dollars Usd. Par ailleurs, souligne l'organisation onusienne, le changement climatique causera une augmentation de 5 à 7% de la population à risque en Afrique : jeunes enfants, adultes âgés, sociétés traditionnelles, fermiers qui pratiquent l'agriculture vivrière, populations rurales, urbaines pauvres et du littoral. Le manque d'infrastructure de santé sur le continent constitue un fardeau supplémentaire.

Un accord pour éviter les risques sur la santé

Pour l'organisation onusienne, les participants à la COP21 devraient conclure « l'accord le plus important du siècle dans le domaine de la santé, offrant l'occasion non seulement de freiner le changement climatique et ses conséquences, mais de promouvoir des mesures propres à apporter des améliorations considérables et immédiates pour la santé en réduisant les coûts que les systèmes de santé et les communautés doivent supporter. »

L'OMS demande un accord sur le changement climatique propre à promouvoir des mesures énergiques et efficaces pour limiter le changement climatique et éviter les risques pour la santé dans le monde ; un meilleur financement de l'adaptation au changement climatique, y compris des mesures de santé publique visant à réduire les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux maladies infectieuses, à la raréfaction de l'eau et à l'insécurité des approvisionnements alimentaires. « Des interventions de nature à la fois à freiner le changement climatique et à améliorer la santé, et notamment à réduire le nombre de décès par cancers, affections respiratoires et maladies cardiovasculaires imputables à la pollution atmosphérique qui dépasse actuellement 7 millions par an », indique l'organisation.

Changement climatique et santé en RDC

Dans un rapport intitulé « Liens entre environnement, changement climatique et pauvreté en RDC », le PNUD indique qu'en RDC, les études réalisées permettent d'estimer que la proportion des cas de maladies qui sont liées au mauvais état de l'environnement pourrait atteindre 80%.

« En RDC, seuls 47% des ménages ont accès à de l'eau de boisson issue d'une source améliorée, ce qui est la cause de l'importance des maladies hydriques, telle que le choléra et la diarrhée, qui touche pour la plupart des enfants de moins de 5 ans. La pollution des cours d'eau, par exemple par l'utilisation de substances chimiques pour l'exploitation minière ou le déversement de déchets industriels, affectent ainsi directement les populations, particulièrement dans les zones urbaines et périurbaines avec un impact extrêmement important sur les populations qui s'abreuvent de ces eaux et se nourrissent des poissons y vivant », indique le rapport.

En outre, explique l'agence onusienne, la pollution de l'air extérieur ou intérieur génère des maladies respiratoires. « En RDC, particulièrement en milieu rural, l'usage du bois-énergie, qui représente 89% des combustibles employés par les ménages ruraux, a des impacts graves sur la qualité de l'air intérieur et ainsi sur la santé, notamment sur les femmes qui sont particulièrement exposées à la fumée lorsqu'elles cuisinent », souligne le PNUD.

Pour l'OMS, il existe des possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'obtenir parallèlement des résultats positifs pour la santé notamment en favorisant des sources d'énergie plus propres. L'organisation estime donc que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en élargissant le choix des transports, de l'alimentation et des énergies, peut entraîner une amélioration de la santé.

Patrick Ndungidi

Changement climatique : des effets négatifs sur la sécurité alimentaire

Le programme alimentaire mondial (PAM) et le Centre Hadley pour la recherche et la prévision climatique du Met Office britannique ont lancé, le mardi 1^{er} décembre, la carte interactive « Insécurité alimentaire et vulnérabilité au changement climatique ». Objectif : rappeler que le changement climatique est étroitement lié à la question de la faim et de la sécurité alimentaire. Les utilisateurs de cette carte interac-

tive peuvent ainsi choisir une période – aujourd'hui, les années 2050 et les années 2080 – et voir la vulnérabilité à la faim des pays, induite par le climat, selon les efforts d'adaptation et les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre.

L'éradication de la faim sous toutes ses formes dans le monde d'ici à 2030 constitue le deuxième des Objectifs de développement durable (ODD) adop-

tés le 25 septembre dernier par la communauté internationale. Mais les impacts du réchauffement de la planète mettent à mal les efforts déployés dans cette lutte. 795 millions de personnes sont actuellement encore en proie à la faim dans le monde. Selon le PNUD, d'ici à 2080, ce sont 600 millions de personnes supplémentaires qui pourraient souffrir d'insécurité alimentaire sous l'effet du changement climatique.



© DR



© DR

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PROBLEMATIQUES ET REPONSES AFRICAINES

Les déplacés environnementaux, oubliés de la COP21 ?

Le 13 octobre à Genève 110 états sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) adoptaient un Agenda pour la protection des déplacés environnementaux. Explications.

Deux mois avant la COP21, les appels de plusieurs ONGs et organisations spécialisées et internationales ont trouvé un écho avec l'élaboration d'un « agenda pour la protection des déplacés environnementaux ». Il a été adopté par 110 états le 13 octobre à Genève sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Ce grand pas en avant se positionne dans la continuité de l'initiative Nansen lancée en octobre 2012 par la Norvège et la Suisse pour combler le vide juridique autour du statut des victimes des dérèglements climatiques. Le projet est passé à la vitesse supérieure le 22 octobre avec l'adoption à l'unanimité par le Sénat français d'une résolution d'Esther Benbassa, sénatrice écologiste, visant à « inciter la France à promouvoir, dans le cadre de la COP21, ainsi qu'au sein des institutions internationales, la mise en œuvre de mesures de prévention et de protection des déplacés environnementaux présents ou à venir, qui, aujourd'hui, ne bénéficient d'aucune reconnaissance ».

Quelles juridictions ?

L'International Displacement Monitoring Center (IDMC) a estimé en moyenne le nombre de déplacés environnementaux à 27,5 millions par année, selon un rapport

de recherche établi entre 2008 et 2014. Ceux-là trouvent refuge à majorité à l'intérieur de leur pays, mais leur protection juridique internationale est quasiment nulle. La Convention de Genève de 1951 définit le statut des réfugiés et des apatrides et leur accorde le droit d'asile, elle ne prend en revanche pas en compte la protection des déplacés, personne physique, famille ou population, en situation de fuite, contraint par les questions environnementales, qu'elles soient d'ordre climatique, résultant de catastrophes naturelles ou chimiques. On trouvera dans l'article 18 de la Conférence de Rio la question du principe d'assistance à un État écologiquement meurtri, sur une base de volontariat. Philippe Leclerc, représentant en France du HCR, partie prenante de l'initiative Nansen avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) explique dans des propos rapportés par Le Monde : « une cinquantaine d'États ont déjà été confrontés à l'arrivée sur leur territoire de personnes victimes de catastrophes et ont organisé leur accueil ne serait-ce que temporaire. Ces réponses doivent et peuvent être mieux utilisées et généralisées. »

Statistiques

C'est en Afrique que l'on a commencé à constater l'impact de la dégradation environnementale sur les flux migratoires forcés, avec l'exode vers le Ghana des éleveurs Peuls du Mali et du Burkina Faso en 1983 et la

fuite des agriculteurs mozambicains en 1992-1993.

En 2006, le rapport Stern sur l'économie du changement climatique estimait à 200 millions le nombre de déplacés environnementaux en 2050, des chiffres confirmés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Du côté de l'IDMC, on apprend qu'entre 2008 et 2014, les catastrophes naturelles ont déplacé 166 millions de personnes, non protégées par la Convention de Genève. Si aucune région du monde n'est épargnée, l'Asie est le premier continent touché avec en 2013 un bilan de 19 millions de déplacés, soit plus de 80% des victimes totales.

En cause pour les populations atteintes : inondations, tempêtes et séismes, mais aussi une corrélation très forte entre une démographie croissante présente dans les zones à risques, et une hausse des catastrophes naturelles. Pour ces raisons, l'attention est portée sur le continent africain en raison de sa forte croissance à prévoir. Les chiffres avancés annoncent les migrations climatiques comme un défi majeur pour le XX^e siècle.

Qu'impliquerait un statut de déplacé environnemental ?

Il s'agit de dépasser l'article 18 de la Convention de Rio



pour officialiser le statut de réfugié climatique et planifier sa prise en charge. L'ensemble des droits et devoirs des demandeurs d'asile doit être acté par une convention internationale qui entendra dans les grandes lignes un droit à l'habitat, à l'assistance, à l'unité familiale, à l'alimentation et à l'eau potable, aux soins, à la personnalité juridique ou encore à la conservation des droits civils et politiques de l'État d'origine..

Les objectifs qui en découlent permettront de mieux comprendre le phénomène, agir efficacement, réduire les risques, déployer des scénarios d'urgence et planifier les déplacements avec les pays d'arrivée. « Ces priorités doivent permettre à la communauté internationale de mieux anticiper ces déplacements et de définir des actions opérationnelles afin d'y faire face » a expliqué Jean-Pierre Lacroix, directeur des Nations unies au ministère français des Affaires étrangères dans des propos rapportés dans les médias au lendemain de l'annonce de cet agenda.

Morgane De Capèle

Des conséquences alarmantes sur les flux migratoires internationaux

Le dérèglement climatique a des répercussions sur les flux migratoires internationaux.

François Gemenne, chercheur et spécialiste des questions liées aux migrations et à l'environnement, a rappelé le 26 octobre dernier à Paris lors d'une rencontre co-organisée par le Comité 21, le Club France Développement et l'organisation internationale pour les migrations (OIM).

Chaque année, 26 millions de personnes sont déplacées par des catastrophes naturelles, soit une personne par seconde, a indiqué le spécialiste, en précisant qu'il y a en réalité au fil des années davantage de nouvelles personnes qui sont déplacées par des catastrophes naturelles que par des guerres, des violences et des persécutions. « A ce chiffre, il faut ajouter tous ceux qui sont déplacés suite aux impacts plus progressifs des changements climatiques : désertification, hausse du niveau des mers, etc. et qui ne sont pas du tout comptabilisés. C'est un chiffre qui va aller en s'amplifiant au fur et à mesure que les impacts des changements climatiques vont devenir plus sévères, plus intenses, plus violents et, à fortiori, si nous n'arrivons pas à contenir ce réchauffement climatique dans l'enveloppe des 2° d'augmentation de la température moyenne d'ici la fin du siècle », a expliqué François Gemenne. Pour ce dernier, l'environnement est aujourd'hui un des principaux facteurs des migrations et de déplacement. « Le changement climatique est déjà une catas-

trophe tous les jours pour des millions de personnes à travers le monde. Ils perdent leurs cultures, leurs maisons, des membres de leurs familles ».

En Afrique, les causes environnementales du déplacement des migrants sont notamment dues aux problèmes de désertification et de dégradation des sols à la fois dans les pays du Maghreb et dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Cela va pousser une partie des migrants vers les villes. « Les campagnes vont se dépeupler de plus en plus et les villes africaines vont voir arriver des migrants qui vont souvent être hébergés dans des bidonvilles ou en bordure des villes. Ce qui constitue un défi en termes de capacité d'accueil, de logement, d'emploi, de scolarité ou encore de transport. Ces migrants, ne trouvant pas d'emplois ou de bonnes conditions de vie dans les villes, vont tenter d'aller vers l'Europe ou vers un autre pays d'Afrique. En Afrique de l'ouest 58% des mouvements de migration ont lieu à l'intérieur de la même région. C'est un des taux les plus élevés au monde », explique François Gemenne.

Les pays du Maghreb comme destination

Par ailleurs, prévient François Gemenne, sous l'effet du changement climatique et de la désertification dans le pourtour méditerranéen, les pays du Maghreb doivent se préparer à devenir des pays de destination de certains migrants venus d'Afrique subsaharienne. « Il faudra une coopération beaucoup plus forte entre les pays du

Maghreb et l'Union européenne sur ces questions. On pourrait aller plus loin en intégrant les pays du Maghreb dans l'Union européenne ». En outre, souligne le chercheur, en Afrique de l'Ouest, il existe également un problème de diminution des ressources Halieutiques qui empêchent les pêcheurs de subvenir aux moyens de leurs familles. Par conséquent, ces der-

Une augmentation de 4°C d'ici 2080 entraînerait une baisse de 30% des précipitations annuelles en Afrique australe

niers vont utiliser leurs bateaux de pêches comme bateaux d'immigration vers les îles Canaries notamment. Ce qui constitue une situation dangereuse car ces embarcations ne sont pas du tout adaptées à ce type de traversée.

Hausse de température de +4°

Par ailleurs, pour François Gemenne, même si l'objectif est de conserver la température moyenne mondiale à +2°, le monde doit se préparer à une hausse de la température de l'ordre de +4° au moins d'ici la fin du siècle. Une situation qui met en évidence deux enjeux fondamentaux : l'habitabilité et le seuil de rupture ou Tipping point en anglais. Pour ce qui est de l'habitabilité, le chercheur explique qu'aujourd'hui il est possible d'habiter un peu partout dans le monde car le corps humain résiste à peu près à toutes les températures que l'on peut trouver dans le monde, en dehors de quelques endroits très recu-

lés en Antarctique, dans le nord de la Sibérie ou dans le Sahara. « A plus +4° cela ne sera plus le cas car c'est une moyenne qui va cacher des augmentations de température qui pourront atteindre 10, 11 ou 12 degrés. Déjà actuellement +2°, pour un pays comme l'Espagne cela veut dire +5°. Donc, ce sont des écarts de températures très importants. Dans beaucoup de pays,

notamment en Afrique subsaharienne, +4° équivaut à +7°, +8°, +9°. Cet été au Pakistan, la température a atteint 49°. C'est une température que le corps humain n'est quasiment plus capable de supporter. Cela veut donc dire qu'à +4°, certaines zones du

monde ne seront plus habitables », affirme le spécialiste. Pour ce dernier, dans ce cas de figure, il va falloir discuter de manière sereine et rationnelle sur la distribution géographique de la population mondiale. « Le problème est que lorsqu'il faut désigner des zones où il est possible d'habiter et là où il n'est pas sûr que les gens habitent cela ne se passe pas très bien. C'est un défi auquel nous ne sommes pas prêts ».

Eviter la fonte de la calotte polaire arctique

Pour ce qui du seuil de rupture ou « Tipping point », François Gemenne rappelle que l'une des raisons pour lesquelles l'objectif de 2° a été fixé est qu'à ce niveau de température, les climatologues pourraient, plus ou moins, prévoir les impacts. « On peut garantir que l'on n'atteindra pas ce seuil de rupture c'est-à-dire le moment où le climat bascule pour devenir hors de contrôle

avec des changements brutaux et absolument irréversibles du système climatique. Mais au-delà de 2° on ne peut plus le garantir. Le seuil de rupture qui fait peur aujourd'hui à tous les climatologues c'est la possibilité d'une fonte totale de la calotte polaire arctique. Si cette dernière fondait complètement, la hausse du niveau de la mer serait de six mètres environ. Cela veut dire que des pays comme le Danemark, les Pays-Bas ou le Bangladesh disparaissent complètement », affirme le chercheur.

S'inspirer de l'initiative Nansen

François Gemenne déplore que souvent, la question des réfugiés climatiques ou de migrations environnementales soient considérée comme une sorte de menace lointaine et future, comme quelque chose que l'on pourra éviter. « C'est un leurre. C'est déjà une réalité aujourd'hui. Si nous voulons véritablement affronter le changement climatique, la première chose à faire est d'abandonner l'espoir qu'il sera possible d'éviter la catastrophe grâce à un accord conclu à Paris. » Pour le chercheur, En termes de solutions politiques, un des rares succès de la coopération internationale récemment est l'initiative Nansen mise en place par la Norvège et la Suisse. Cette initiative a pour objectif une meilleure protection des personnes déplacées à l'extérieur de leurs pays suite à la dégradation de l'environnement. Pour François Gemenne, la gouvernance mondiale devrait s'inspirer de ce modèle.

Patrick Ndungidi

Le Congo protège ses forêts

Le Congo n'aura pas attendu la COP21 pour mettre en place un plan d'action ambitieux de protection de la forêt. « *L'action la plus entreprenante qui a été engagée par le Congo en matière de lutte contre les changements climatiques a été l'adoption et la mise en œuvre d'une politique forestière ardue visant à gérer les écosystèmes forestiers* », rappelait le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, le 20 novembre dernier lors d'une rencontre à Brazzaville avec l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union Européenne au Congo, Saskia de Lang.

Grâce à une politique ambitieuse d'aménagement forestier et de certification forestière au cœur de l'action forestière, le pays enregistre aujourd'hui le taux de déforestation le plus faible du monde à 0,08%. « *Par la certification forestière dans laquelle nous nous sommes engagés, nous voulons démontrer aux yeux du monde que nous tenons à la gestion rigoureuse de notre patrimoine* », a rappelé Henri Djombo.

Le pays compte 2,5 millions de forêts certifiées, ce qui représente 32,5% des forêts mondiales certifiées. « *Pour une fois nous avons un Prix Nobel !* », s'était félicité le ministre en assurant : « *Nous poursuivrons cet effort. Toutes les concessions forestières auront, d'ici à fin 2016, leur plan d'aménagement. Et à moyen terme, elles accéderont à la certification forestière. Le pays travaille assidument pour que l'exploitation illégale des produits de la faune et de la flore ne se poursuive plus.* »

Pour améliorer l'empreinte écologique du Congo, le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) s'est fixé pour objectif de planter un million d'hectares de forêts en dix ans, une opération pour accroître le domaine forestier, mais aussi pour contribuer à la diversification économique et industrielle pour ne citer que ces exemples.

Cinq projets-phare ont été mis en œuvre par le gouvernement congolais, avec le soutien de l'UE, de ses Etats membres et d'organisations partenaires. Il s'agit notamment du Pronar, de REDD+, du APV-FLEGT (facilitation du Partenariat du Bassin du Congo et conservation-UE, du PAGEF-AFD et du Projet développement durable-ENI. 9, 5 milliards d'euros ont été alloués à ces programmes en 2013.

Nestor Ngampoula

Déforestation & identité culturelle des Pygmées Aka

La culture des Aka, à l'instar des autres groupes de populations autochtones communément appelés Pygmées, est en voie de disparition. Que faire pour préserver ce patrimoine de l'humanité ?

Parcourir la forêt à la redécouverte des Pygmées Aka et de leur culture d'antan n'étanchera bientôt plus la soif des explorateurs désireux de se ressourcer en connaissances. La

boulots dans les villages et faute de temps, s'éloignent progressivement des pratiques traditionnelles de chasseurs-cueilleurs. Les enfants, futurs gardiens des traditions, dont l'initiation à la vie dans la forêt commence dès le plus jeune âge, se voient aussi éloignés de cet environnement comme leurs parents.

Petits et grands commencent à perdre leurs repères dans ce labyrinthe vert. Les activités comme les chasses collectives traditionnelles et ses rituels



DR Sorel Eta

réduction de leur habitat, dont la principale cause est la déforestation causée par les sociétés d'exploitation forestière, contraint ces populations à revoir leur mode de vie. Avec pour conséquence, dans un proche avenir, la perte d'identité des Pygmées Aka, pourtant reconnus comme étant l'un des derniers groupes de chasseurs-cueilleurs de la planète dépositaires encore du savoir ancestral.

Comment la déforestation a-t-elle un impact sur l'identité des Pygmées Aka ?

Confrontés à la réduction des ressources alimentaires du fait de l'exploitation de plus en plus importante de leur espace par les exploitants forestiers, les minorités pygmées se voient dans l'obligation de se sédentariser. Les hommes optent pour des petits

accompagnés de chants et de danses, ne sont plus à l'ordre du jour. Leurs instruments tels que l'arc musical et la harpe-cithare pourtant liés à la chasse, deviennent des instruments de simple divertissement. Certaines pratiques culturelles entrent dans le rang des souvenirs pour les anciens qui les raconteront aux jeunes, qui feront de même pour les générations futures. Cohabitant dorénavant de manière permanente avec les voisins bantous (Grands noirs), les enfants aka adoptent par imitation leur culture ce qui a pour conséquence la perte progressive de leur identité culturelle. Préserver l'écosystème forestier en pratiquant une déforestation raisonnable compensée par le reboisement permettra de sauver cette culture des menaces qui pèsent sur elle.

Sorel Eta



Afrique : dix pays africains s'engagent à restaurer 100 millions d'hectares

Dix pays africains : l'Ethiopie, la République démocratique du Congo (RDC), le Kenya, le Niger, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda, le Liberia, Madagascar, le Malawi, et le Togo, se sont engagés au Bourget, à remettre en état d'ici à 2030, près de 100 millions d'hectares de forêts et de terres agricoles devenus improductives en Afrique, en marge de la COP21.

Baptisée AFR100 [African forest landscape restoration initiative - Initiative pour la restauration des pays forestiers africains], cette initiative a eu le soutien de l'Union africaine (UA), du ministère allemand de la Coopération et du World Resources Institute (WRI) de Washington. Elle va bénéficier de financements de la Banque mondiale (BM) et d'investissements du secteur privé.

L'Afrique centrale engagée dans la lutte contre la déforestation

Six pays africains (Centrafrique, RD Congo, Cameroun, Congo, Guinée équatoriale, Gabon) ont mis en place, avec des donateurs internationaux (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Norvège, Union européenne), un projet de protection de la forêt tropicale du bassin du Congo, 2^{ème} poumon écologique de la planète, après la forêt amazonienne. Premier donateur, la Norvège a annoncé sa contribution à hauteur de 42 millions d'euros par an, de 2016 à 2020, pour assurer la protection de cette forêt.

Pour limiter la déforestation, l'Onu a appelé à limiter la consommation d'énergie provenant du bois, l'exploitation des forêts et le développement d'infrastructures, ce qui permettra aussi de limiter la disparition des espèces menacées, comme les gorilles ou les bonobos.

CAFI. Le central africa forest initiative, lancé en marge de l'assemblée des Nations unies fin septembre par la Norvège et l'Union européenne, a pour objectif de préserver la forêt du Bassin du Congo. Elle consiste à appuyer les pays du Bassin du Congo (République démocratique du Congo, République du Congo, le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale) à couvrir les besoins financiers de leurs plans de développement économique et social couvrant notamment les secteurs de l'agriculture, l'énergie, les mines les transports, l'éducation dans une perspective de développement durable.

Le CAFI complète d'autres initiatives telles que la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), le Fonds forestier du Bassin du Congo, et la Déclaration conjointe de Durban.

Pour soutenir cette initiative, un fonds multipartenaire a été créé en vue de combler un déficit de financement.

A lire « *Les arbres utiles du Gabon* »

Un guide qui recense 37 familles botaniques et 225 espèces, dont plus de 140 sont illustrées avec des schémas simples et près de 1 000 photographies de détails botaniques en couleur.

Auteurs : Jean-Louis Doucet, Quentin Meunier.

Editeur : Les presses agronomiques de Gembloux



BONNE ANNÉE 2010

CARTE DES FORÊTS DU MONDE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

« La filière cacao peut soutenir le développement économique en préservant la biodiversité et l'humidité de la forêt »



© Diana Ubarrechena

Chercheur biologiste, Georges Oxley a conduit une mission d'étude au Congo. Il lance une alerte sur la disparition progressive des grands arbres et des couverts qui fait passer l'humidité en dessous des 80% vitaux pour la culture des cacaoyers.

Les Dépêches de Brazzaville. Quelle importance la filière du cacao peut-elle avoir dans le développement économique d'un pays ?

Georges Oxley : La filière cacao peut soutenir le développement économique et social des populations tout comme l'action sur le climat, en préservant la biodiversité et l'humidité de la forêt. En outre, sa culture peut abriter d'autres cultures de rente ultra valorisées comme celle du poivre et de la vanille et accueillir diverses plantations - ananas, banane, mangue et autres arbres fruitiers -, des productions appropriées au commerce local et international.

Le cacao est une valeur sûre qui a la capacité de fournir les moyens de développement d'écoles et d'infrastructures supplémentaires de développement. Sa culture contribue à la protection de la forêt et de la biodiversité.

LDB. Comment se présente la filière du cacao au Congo ?

GO. Le Congo a été le premier producteur de cacao africain entre 1950 et 1980, avec une production record de 2500 tonnes en 1977. La production s'est arrêtée avec la disparition de la compagnie du Cacao et du Café. Depuis 20 ans, le commerce du cacao a été libéralisé mais personne n'a repris véritablement sa commercialisation. En 2012, la Compagnie industrielle du bois a conclu avec le gouvernement congo-

lais un protocole pour relancer le cacao dans la Sangha. L'Etat s'est engagé à financer 32 millions de plans de cacao pour replanter 30 000 ha. Trois magasins de l'ancien Office du Cacao ont été réhabilités, 240 ha ont été plantés en 2014, 1000 étaient prévus pour 2015 à partir de cacao hybrides venant de Yaoundé et d'Abidjan. En 2013, 72 tonnes ont été vendues à Amsterdam et en 400 tonnes

en 2014.

LDB. Comment créer les conditions d'une production de cacao durable au Congo ?

GO. Un cacaoyer met quatre ans pour produire et dix ans pour être au maximum. Des 2500 tonnes record de 1977, la production congolaise est passée à 841 tonnes en 1986, alors que les plantations continuaient à se développer. Les arbres en marge des zones fortement déboisées souffrent et disparaissent rapidement. Le changement climatique menace les cacaoyers. La disparition progressive des grands arbres et des couverts fait passer l'humidité en dessous des 80% vitaux pour des cacaoyers. Le développement de la culture du cacao doit s'accompagner d'une sensibilisation à la protection de la biodiversité des grands arbres de couvert et à la vigilance contre l'abattage sauvage.

Le cacao permet les culture vivrière comme le manioc. S'il est cultivé dans des zones plus sèches, il devient la proie du virus de la mosaïque, en dessous de 80% d'humidité comme le cacao. Cette technique de culture diversifiée, à tous les étages de la forêt inspirée de la tradition ancestrale africaine est ce que l'on appelle la « permaculture », une technique en vogue chez les agronomes modernes.

LDB. Comment relancer la production du cacao ?

GO. Des sites comme Ekiembe au nord de Boundji, Irebou, ou les villages à l'ouest de Makoua sont adaptés pour lancer une production pilote d'excellence. La forêt y est protégée et les cacaoraies sont totalement couvertes de grands arbres. Des cabosses de la région peuvent y être amenés pour transformation, et des caisses de fer-

mentation en bois rapidement installées pour assurer la fermentation et le séchage des fèves. Atout non négligeable, les routes de cette région permettent un acheminement rapide de la production vers le port de Pointe-Noire. Néanmoins, les producteurs potentiels ont besoin d'être formés à la culture, à la fermentation et au séchage du cacao.

LDB. Quel est l'intérêt de bénéficier de labels écologiques ?

GO. La cuvette dispose d'essences d'origine de qualité très recherchées dans le monde, comme le cacao Criollo, le plus rare au monde. Des trésors que recherchent les plus grands chocolatiers du monde qu'il importe de protéger. Cela est un bon point de départ pour développer la filière cacao. Ces plantations non cultivées depuis 30 ans peuvent briguer les plus hauts labels : bio, commerce équitable et Rainforest Alliance. C'est une manière de ne pas dépendre des aléas du marché des matières premières. Les variétés dont recèlent le pays sont susceptibles d'attirer les clients avec le plus haut niveau éthique. Contrairement notamment à la Côte d'Ivoire dont les conditions d'exploitation ont été très critiquées ces dernières années. Ces clients pourront créer des partenariats pour notamment faire bénéficier à leurs fournisseurs des formations, des suivis, des investissements de développement sociaux, tout en garantissant des achats réguliers payés souvent aux normes du commerce équitable mondial, voire au-delà. Les cacaoraies de la Sangha se développent déjà sur le modèle ivoirien. Etant donné les aléas historiques de la production du cacao congolais, il serait pertinent de ne pas baser le futur de la filière sur ce modèle unique. La production devrait tenir compte de l'action que le pays en mène en faveur du climat.

Propos recueillis par Dani Ndungidi



© Diana Ubarrechena

La cabosse coupée avec ses fèves blanches porcelaines est un Criollo porcelana le plus rare au monde

Le manioc, aliment de base en Afrique, menacé par un virus ravageur

Alors que l'espoir renaissait à l'issue de la conférence de la FAO sur le manioc le 13 avril 2008, sept ans plus tard « l'explosion de la population des mouches blanches (*Bemisia tabaci* ou aleurode du tabac) », vecteurs du virus, est toujours d'actualité, affirme le virologue français Claude Fauquet.

Qu'il soit consommé en « tchikouangue, yaka ou mougouélé » (la tubercule) ou en « pondou, saka saka ou ntoba » (les feuilles), le manioc, le plat national le plus populaire des rives gauche et droite du fleuve Congo, est aujourd'hui menacé de disparition. Pour éviter cette catastrophe alimentaire et économique, la FAO renforce en permanence son partenariat avec les agriculteurs de l'Afrique subsaharienne. L'institut des Nations Unies procède, entre autres solutions de sécurité, à la réimplantation du manioc pour accroître la production au sein des populations vulnérables afin de permettre à chaque agriculteur d'en cultiver suffisamment pour nourrir sa famille.

Et pourtant, la striure brune dévastatrice pour la récolte progresse vers l'ouest du continent : après la Tanzanie, le Kenya, le Mozambique, ses premiers foyers, elle a été signalée en RDC et en Angola. Simultanément, et c'est nouveau, elle migre vers les hauteurs, à près de 1.000 m d'altitude en Ouganda, Malawi, Rwanda

et Burundi. L'inquiétude concerne désormais le Nigeria, pays le plus peuplé du continent, qui produit déjà 10 millions de tonnes annuelles de manioc

Claude Fauquet, spécialisé dans l'étude de cette culture depuis une quarantaine d'années, s'étonne d'une telle progression et remarque le passage de la striure de maladie occasionnelle au stade pandémique. Même s'il reconnaît que très peu d'études sur le sujet existent, l'expert est catégorique : le phénomène est une conséquence de la hausse des températures moyennes en Afrique ces dernières années. « Les mouches blanches sont désormais en Zambie, en Centrafrique et au Cameroun, avance-t-il. La striure brune n'y a pas encore été signalée, mais on ne voit pas ce qui l'empêcherait d'y arriver ».

« Ce n'est pas le moment pour qu'une plante comme le manioc soit affaiblie », estime Claude Fauquet, qui travaille sur des variétés de manioc transgéniques testées en Ouganda et au Kenya. « Le changement climatique favorisera l'émergence de nouvelles maladies ; il faut se préparer dès maintenant à les combattre pour en limiter les effets dévastateurs », reprend-il.

Le manioc contribue à nourrir 800 millions d'humains, selon les estimations. Ils pourraient être 2,2 milliards à consommer cette plante en 2050. Mais cela, à condition de relever le défi posé par la maladie de la striure brune.

Antoine Daniel Kongo



© Illustration JDC

Entre 40 et 80% des terres agricoles seront impropres à la culture du maïs et du millet en Afrique subsaharienne si la température augmente de 1,5% d'ici 2030

Marguerite Homb, une passion pour la culture du Moringa

Son engagement pour la culture du Moringa s'accroît au fur et à mesure depuis l'introduction de cette plante au Congo.

Avec son association « Espace Créateur », Marguerite Homb a formé beaucoup de femmes à la production du Moringa, une plante venue du Sénégal aux vertus alimentaires et médicinales, tant sous sa forme légumière qu'arboricole. Elle se bat aujourd'hui

pour rendre plus scientifique la fabrication de tous les dérivés des Moringa. Un incubateur a été proposé au Ministère de la Recherche scientifique. Il s'agit pour Marguerite Homb de faire accréditer cet outil en plus de se le voir financer. Pour cette femme engagée dans le développement durable, le Moringa peut être une bonne issue pour les femmes en difficulté.

Dans la pratique, plusieurs femmes pratiquent le maraîchage du Moringa

à Pointe-Noire et à Brazzaville ainsi que dans les périphéries de ces villes, indique-t-elle. Et d'expliquer que ces femmes gagnent leur vie avec des revenus mensuels de l'ordre de 80.000 à 100.000 F CFA. D'ailleurs, précise-t-elle, dans l'ensemble, plus de 52.000 personnes ont été formées sur le Moringa, incitant les Congolais, depuis 2004, à planter au moins une plante de Moringa dans chacune de leur parcelle d'habitation.

En avance avec son temps, Marguerite Homb est membre de la commission nationale Redd+ Congo dans le cadre des changements climatiques. Son organisation, en prévision de la COP21, a été identifiée pour réaliser la phase pilote de la séquestration du carbone de l'essence forestière du Moringa. Elle est aussi membre du Comité national pour la promotion des produits forestiers non ligneux, programme sous-régional promu par la

Communauté économique des États de l'Afrique centrale en tant que filière à développer et à promouvoir dans les pays du Bassin du Congo.

Antoine Daniel Kongo

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PROBLEMATIQUES ET REPONSES AFRICAINES

Femmes actrices du développement durable

Lors de la COP21, une journée entière a été consacrée aux questions du genre et du changement climatique. L'occasion de rappeler que les initiatives des femmes en matière de lutte contre les changements climatiques sont encore trop souvent négligées.

Si genre et développement durable semblent à première vue deux thématiques bien éloignées, chaque année, à l'occasion des Conférences pour le Climat, des collectifs de femmes se mobilisent pour démontrer que ces sujets sont intrinsèquement liés. Plus pauvres, les femmes sont les premières victimes d'une économie mondiale responsable du changement climatique. Au quotidien, les femmes rurales, qui subissent de plein fouet les effets de la déforestation, doivent aller chercher du bois toujours plus loin, ce qui augmente leur temps de travail et précarise leurs conditions de vie. Lorsque survient une catastrophe climatique, elles sont en général les plus touchées ; 80% des victimes du cyclone Sidr au Bangladesh (2007) et 61% des victimes de Nargis en Birmanie (2008) étaient des femmes et des filles. Dans les zones sinistrées, les soins de santé et l'accès à la contraception sont souvent réduits à néant, entravant davan-

tage leur capacité à espacer les naissances, condition clé de leur autonomisation.

Impliquer les femmes dans la définition de politiques nationales. En dépit de ces obstacles, les femmes luttent quotidiennement contre le réchauffement climatique. En tant que premières responsables de la consommation des familles elles adoptent généralement une attitude plus « éco-responsable » que les hommes. En Afrique, elles innovent en recourant à l'agriculture de conservation (qui réduit les besoins en eau et engrais et fixe le carbone), en aménageant des réservoirs adaptés d'irrigation et d'eau potable et en créant des chaînes complètes de recyclage de déchets. Entre autres. Et pourtant, les actions des femmes menées à l'échelle locale sont encore trop peu valorisées et rarement financées alors qu'elles devraient être associées à tous les échelons de la prise de décision, du local à l'international. Il est aujourd'hui nécessaire de médiatiser leurs actions comme l'a rappelé Pepecy Ogouliguende, représentante de la société civile gabonaise, : « Nous avons un devoir dans le monde d'exister et il est extrêmement difficile de se faire entendre »

L'éducation des filles : un enjeu pour le développement durable

La question de l'éducation et du rôle des jeunes filles dans la gestion des ressources de demain aura longuement été abordée pendant ce sommet. Comme l'a rappelé Michelle Orengo, représentante de l'Alliance des Femmes pour la Démocratie : « Avec l'éducation vient la capacité d'agir ». Les intervenantes ont néanmoins mis en garde : le système éducatif doit veiller à ne pas reproduire les attentes d'un système patriarcal mais plutôt à changer de paradigme et basculer vers un autre modèle que celui de l'économie masculine. Les mobilisations des jeunes filles de la Conférence sur le climat étaient aussi remarquables notamment lors de la COY11 - Conférence des jeunes sur le climat, mais aussi lors d'actions militantes en bordure de la Conférence. Les jeunes filles semblent avoir trouvé le moyen de faire entendre leurs voix.

Melissa Kerim Dikeni

Le Refadd



© Agencemicroprojet.com

(Réseau femmes africaines pour le développement durable en Afrique centrale) concerne 100 groupements féminins de plusieurs pays du bassin du Congo (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, RDC, Rwanda). Créé en juin 1998 à Bata en Guinée équatoriale, il est aujourd'hui dirigé par la congolaise Eulalie Bashige Baliruhya (RDC).

Le réseau vise essentiellement à renforcer les capacités et la participation des femmes dans la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Comme le précise la présidente du réseau, le Refadd mène des ateliers de sensibilisation et de formation pour que les femmes « prennent conscience de leur rôle dans la gestion des ressources naturelles ».

L'organisation en réseau permet aussi de porter leurs revendications d'une seule et unique voie. Ainsi, elles espèrent « obtenir une plus grande reconnaissance de leur rôle par les hommes ».

Wangari Muta Maathai :

« C'est très important pour nous d'agir à un niveau local. En effet, parfois quand nous pensons aux problèmes mondiaux, nous nous sentons démunis. Mais lorsque nous agissons à un niveau local, alors nous sommes pleins de force. »



Barao Afrika
Lundi au Vendredi à 5:30 GMT



Avec une équipe formée de 23 nationalités et plus de 30 correspondants dans le monde entier, VoxAfrica est une chaîne de télévision panafricaine bilingue et indépendante.

VoxAfrica, c'est également :

- Une identité profondément africaine
- Un potentiel de 600 millions de téléspectateurs sur le continent africain
- Un positionnement à travers des programmes généralistes et bilingues.



VoxNews
Lundi au Vendredi à 19:30 GMT

LA TÉLÉVISION PANAFRICAINNE PAR EXCELLENCE



www.voxafrica.com

@VOXAFRICA /VOXAFRICA

Sommet des maires du monde : la ville au cœur des préoccupations de la COP21

Réunis au Bourget, 700 maires du monde entier ont marqué leur implication dans la résolution des problèmes climatiques.

Le 4 décembre, en pleine COP21, plus de 700 maires du monde entier se sont regroupés au Bourget pour un sommet des élus locaux sur le climat, à l'initiative de la maire de Paris, Anne Hidalgo,

et de l'envoyé spécial des Nations Unies pour la ville et le climat Mickaël Bloomberg. « Notre mobilisation est historique, elle peut résoudre la moitié de l'équation climatique mondiale » a déclaré Anne Hidalgo en préambule. « Nous ne sommes pas venus à Paris faire l'histoire : nous sommes venus construire l'avenir », a renchéri Mickaël Bloomberg.

Le rôle des villes dans la lutte contre le réchauffement climatique est déterminant : les zones urbaines abritent plus de 50 % de la population mondiale - les deux tiers en 2050 - et génèrent 70 % des émissions de carbone. Les villes sont aussi les premières victimes du dérèglement climatique et les maires souvent les premiers acteurs impliqués pour répondre aux inondations, cyclones et autres catastrophes naturelles touchant leurs villes.

Le maire d'Accra, Alfred Oko Vanderpuje a raconté, à titre d'exemple, que « des inondations en juin dernier ont été meurtrières. Depuis, nous avons dégagé et dragué notre zone lagunaire dont l'urbanisation empêchait l'eau de s'écouler. Une décision difficile mais qu'il fallait prendre pour que les gens vivent et survivent ».

De nombreux représentants africains présents

Ce sommet fut aussi l'occasion pour de nombreux pays africains de faire entendre leur voix. Par exemple, le premier ministre du Bénin, Lionel Zinsou a rappelé que « les victimes les plus touchées sont les pays pauvres »

puisque le réchauffement climatique est l'une des causes de l'érosion côtière qui menace les agriculteurs, supprime des emplois de pêcheurs et à terme menace de faire disparaître les villes côtières. Rappelant que les pays africains étaient prêts à s'engager sur le chemin de la croissance verte, il a néanmoins souligné que le soutien des villes du nord était indispensable pour assurer la transition. Quant à Adama Sangaré, maire de Bamako, il a rappelé que malgré la crise que traverse son pays, les Maliens sont néanmoins préoccupés par les questions climatiques. Il a aussi souligné l'importance d'associer les représentants locaux aux négociations car ces derniers jouent un rôle majeur dans l'application des décisions : « si les maires ne sont pas là lors des négociations, ce sont des négociations de plus qui resteront dans les tiroirs ».

Des engagements partagés

A l'issue du sommet, les élus se sont engagés et ont signé une « Déclaration des maires » remise ensuite aux négociateurs nationaux. Ils se sont notamment engagés à « réduire de 3,7 gigatonnes les émissions annuelles de gaz à effet de serre dans les zones urbaines d'ici 2030 » et à « soutenir des objectifs ambitieux en faveur du climat, telle la transition vers une énergie 100 % renouvelable ou une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 ».

Melissa Kerim-Dikeni



Villes durables

La ville africaine au centre du changement climatique

L'un des grands enjeux du développement durable pour l'humain et notre planète est l'urbanisation. D'ici 2050, selon un rapport de l'ONU, 66% de la population mondiale vivra dans une zone urbaine. Le continent qui devrait connaître la plus forte croissance dans ce domaine-là est l'Afrique. Le continent saura-t-il apprendre des erreurs des pays dits « du nord » ou continuera-t-il vers une urbanisation à tout crin et à tout prix ?

Selon John Wilmoth, directeur de la division population des Nations Unies : « le succès ou l'échec de la construction de villes durables sera un facteur important pour la réussite du programme de développement pour l'après 2015 ». Toujours selon les Nations Unies, un quart de la population mondiale sera africaine en 2050. Penser en avance le développement de métropoles ou mégapoles africaines pourrait avoir un poids significatif sur la santé de notre planète. Après la COP21 en décembre 2015, la conférence Habitat III, qui se déroulera du 17 au 20 octobre 2016 à Quito en Equateur, sera donc le second acte d'un opéra tragi-comique qui aurait pour thème musical les dernières notes jouées par l'orchestre du Titanic.

Le développement urbain durable, ou « nouvel agenda urbain » selon la terminologie des Nations Unies, serait-il un canot de sauvetage ? Il « s'intéresse à la façon dont on gère nos villes » selon Tobias Kettner, agent de liaison pour Habitat III au bureau des Nations-Unies à Bruxelles, et promet une « gestion tournée vers l'avenir qui implique les citoyens ». Ce nouvel agenda urbain repose sur quatre piliers : « la gestion, les politiques

publiques, la gouvernance et la planification ». Et c'est là tout le but d'Habitat III, qui permettrait la rencontre des divers aspects de la gestion d'une ville : l'eau, le transport, la construction de nouveaux quartiers... L'Afrique étant le continent où l'urbanisation est la plus rapide, il est d'autant plus vital pour nos populations que les pouvoirs locaux, régionaux et nationaux s'entendent, se respectent et laissent la société civile s'impliquer à leurs côtés. La ville de demain ne s'envisage plus du haut vers le bas, de l'Etat aux populations, mais dans un esprit de coopération entre les diverses parties prenantes : pouvoirs politiques, citoyens, entreprises, etc. Au-delà des questions de construction, l'urbanisation galopante et l'exode rural impliquent de penser également les relations entre des populations aux besoins différents sur un même territoire. D'ailleurs le directeur du bureau de UN-Habitat à Bruxelles, Frédéric Saliez, considère qu'il n'y a « pas de solution universelle, chaque lieu demande une réponse spécifique, dépendant de sa culture et de son histoire ».

La COP21 était bien entendu un rendez-vous important pour notre environnement, mais l'attention et les efforts ne devront pas se relâcher le 11 décembre au soir. Les zones urbaines étant les plus polluantes, il faudra garder les yeux rivés sur Habitat III en octobre 2016. Selon Philippe Marbaix, climatologue à l'Université Catholique de Louvain en Belgique, « il faut arriver à zéro émission de CO2 issu d'énergies fossiles » pour freiner le changement climatique. Une urbanisation pensée est donc un enjeu majeur pour le continent africain, ses habitants et le reste de la planète.

Maha GANEM

Radisson BLU
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

TRU BLU
UNE NOUVELLE
EXPERIENCE

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL
Avenue Amilcar Cabral Centre-Ville, Brazzaville, Republic of Congo
T: +242 22 260 60 60 info.brazzaville@radissonblu.com radissonblu.com/en/hotel-brazzaville

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PROBLEMATIQUES ET REPOSES AFRICAINES



INTERVIEW

Jean-Louis Borloo

« L'Afrique dispose du plus grand potentiel d'énergies renouvelables au monde »

Jean Louis Borloo, ancien ministre et président de la fondation Energies Afrique présente aux Dépêches de Brazzaville son projet pour l'électrification du continent.

Quelle lecture faites-vous de l'organisation de la COP21 en France, pensez-vous que les objectifs vont être atteint ?

Le Président de la République, le Gouvernement et notamment le Ministre des Affaires Etrangères et le réseau diplomatique français sont très engagés depuis maintenant un an pour tenter de trouver un véritable accord. Celui-ci a deux volets :

Le premier volet, un engagement clair et contraignant des pays principaux émetteurs de CO2 pour réduire dès maintenant et sur une perspective de long terme, leurs émissions.

Le deuxième volet concerne les conséquences déjà constatées du dérèglement climatique sur un certain nombre de pays du monde et notamment sur le continent africain. Si le premier volet est le plus délicat à atteindre, le deuxième c'est-à-dire le financement par les pays émetteurs de CO2 d'un plan d'adaptation notamment d'accès aux énergies renouvelables sur le continent africain avec les financements adéquats, est à portée de succès

et sera le critère d'évaluation de la réussite ou de l'échec de la COP.

Comment avance le projet Energies pour l'Afrique dont vous êtes l'initiateur? Quelles sont les grandes actions déjà menées ?

Le projet Energies pour l'Afrique a pour vocation de faire un plaidoyer pour permettre à l'Afrique subsaharienne de passer de 25% à 100% d'accès à l'énergie en dix ans notamment grâce aux énergies renouvelables. La situation du continent africain doit bénéficier de la solidarité internationale qui doit mobiliser les subventions internationales pour venir en soutien de tous les projets sur le continent. En effet, tout le monde constate que les chefs d'Etat et de gouvernements africains sont déterminés à mettre l'énergie en priorité absolue car c'est elle qui dicte l'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à l'agriculture, à la sécurité et au bien-être des populations. Du fait du choc démographique que connaît l'Afrique depuis 50 ans, les subventions internationales sont indispensables pour y parvenir.

Vous souhaitez atteindre l'objectif du projet en 10 ans. N'est-ce pas trop ambitieux, compte tenu du fait que chaque pays du continent a ses spécificités ?

La situation actuelle est connue : le développement démographique va plus vite que l'accélération

de l'accès à l'énergie malgré les efforts constants et déterminés des chefs d'Etat et de gouvernements africains ainsi que des initiatives internationales. Les projets d'électrification existent sur tout le continent africain et sont de tailles différentes : énergie centralisée ou décentralisée urbain et rural, et recouvrent toutes les énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, géothermie, éolien, biomasse), selon les spécificités de chaque pays. Il manque pour tous ces projets des subventions de l'ordre de 15 à 20% afin de les rendre soutenables financièrement. Si ce problème est globalement résolu alors un grand mouvement d'électrification se fera sur tout le continent, des zones rurales aux zones urbaines.

Quelle est l'importance de la création d'une agence pour l'électrification de l'Afrique. Quelle sera la spécificité d'une telle structure ?

Afin d'avoir un plan massif au service de tous les Etats africains, un instrument dédié dit « Agence pour l'électrification de l'Afrique » est nécessaire afin de regrouper toutes les subventions internationales, véritable outil de financement à disposition des Etats africains. Cette Agence ne sera pas une tutelle, ce n'est pas elle qui pilotera ou programmera les projets ; elle vient simplement en soutien des projets pilotés par les Etats africains et les porteurs de projets.

Comment « Energies pour l'Afrique » est-il accueilli par les chefs d'Etats africains que vous avez rencontrés ?

Ce sont les chefs d'Etats africains qui ont souhaité que nous fassions ensemble le diagnostic pour faire les propositions à la Communauté internationale. C'est en août 2014 que le Président Sassou NGuesso a le premier pris l'initiative de cette réflexion. L'accès à l'énergie et à la lumière pour tous est chez lui une véritable obsession. J'ai ensuite rencontré d'autres dirigeants notamment le Président Jacob Zuma d'Afrique du Sud, Alpha Condé de Guinée Conakry puis le Président du Sénégal Macky Sall, Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire ou encore Haile Mariam Dessalegn Premier Ministre éthiopien. Ce n'est donc pas mon initiative mais celle des chefs d'Etats africains afin de faire une proposition acceptable pour les pays développés, concrète et qui puisse démarrer dès 2016. Ce projet africain doit également bénéficier à la quinzaine d'autres pays qui sont en grand retard dans l'accès à l'électrification, comme Haïti, le Népal, la Birmanie, le Bangladesh... Cela devient un problème de solidarité internationale, le droit à l'énergie et à la lumière pour tous doit devenir un droit universel. L'engagement du Président Sassou NGuesso a permis une véritable impulsion et une délibération unanime des chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union

Africaine à Johannesburg le 15 juin dernier sur proposition du Président du NEPAD, ainsi que du Parlement Panafricain le 7 octobre.

Vous avez récemment déclaré que « la croissance africaine par l'électricité de l'Afrique, c'est notre croissance en Europe ». De quelle manière ?

Non seulement il est juste et légitime que l'Afrique qui n'émet pas ou peu de CO2, qui est un véritable puits de carbone de l'humanité notamment grâce à ses forêts et qui est déjà victime du dérèglement climatique, bénéficie de la solidarité internationale notamment par les pays émetteurs de CO2. De surcroît, une Afrique totalement électrifiée connaîtrait une vraie croissance, constante de plus de 10% pendant 20 ans et serait évidemment un relais de croissance pour l'économie mondiale et notamment pour l'économie européenne.

La question environnementale est aujourd'hui au cœur de tous les débats. Quelle sera la place des énergies renouvelables dans votre projet d'électrification de l'Afrique ?

L'Afrique dispose du plus grand potentiel d'énergies renouvelables au monde et ce dans toutes les formes de ces énergies. Passer de 25 à 100% se fera évidemment par les énergies renouvelables.

PN

Energies renouvelables

Les énergies renouvelables porteront le développement économique de l'Afrique

Le continent africain pourrait satisfaire près d'un quart de ses besoins énergétiques d'ici 2030 en utilisant des énergies renouvelables propres et locales. Explications.

Publié en marge de la conférence internationale sur l'énergie renouvelable qui s'est tenue en Afrique du Sud, un rapport de l'Irena* assure que les énergies vertes (éolien, solaire, hydroélectricité, biomasse, etc.) pourraient couvrir 22% des besoins énergétiques du continent en 2030.

Dans un contexte d'accélération économique, la production d'énergie du continent doit au moins doubler d'ici à 2030, voire tripler en matière d'électricité. Pour accompagner ce développement, les énergies renouvelables apparaissent comme l'option la plus économique et la plus réaliste.

Adnan Z. Amin, directeur général de l'Irena est optimiste car le continent détient quelques-unes des meilleures

ressources en énergie renouvelable au monde. « Les technologies sont disponibles et fiables à des prix de plus en plus concurrentiels, assure-t-il, à condition que les gouvernements créent les conditions propices à l'accélération du déploiement des énergies renouvelables ».

Un potentiel de développement

De fait, les énergies renouvelables pourraient représenter la moitié du secteur de production électrique d'ici 2030 en réduisant les émissions de CO2 de 310 millions de tonnes. Les prix compétitifs du solaire et de l'éolien rendent leur développement plus rentable. Si l'énergie solaire peut être implantée sur tout le continent, la biomasse et l'hydraulique représentent un potentiel plus important dans les régions centrales et méridionales. L'éolien est surtout intéressant dans le nord, l'est et le sud, tandis que la vallée du grand rift a un important potentiel géothermique.

L'accent est également mis sur le

potentiel en matière de biomasse non traditionnelle (fours sans évacuation extérieure, etc.). Selon l'agence, le passage à des solutions de biomasse moderne (utilisation des déchets, cuisinières améliorées, etc.) pour la cuisson réduirait l'utilisation de fourneaux traditionnels de plus de 60%. Soit une source d'économies d'au moins 20 milliards de dollars par an, notamment en frais de santé du fait de l'amélioration de la qualité de l'air dans les logements.

Accélérer l'adoption des énergies renouvelables suppose toutefois de mettre en place des politiques favorables et un cadre réglementaire destinés à stimuler les investissements ainsi que des mesures de promotion des investissements pour attirer les investisseurs. Entre autres.

Patrick Ndongidi

* Africa 2030 : Feuille de route pour l'énergie renouvelable dans l'avenir



Le chanteur-producteur Akon

était à Paris à l'occasion de la conférence internationale Re-energising the future (redynamiser l'avenir) organisée par l'Agence Internationales des Energies Renouvelables (IRENA) dans le cadre des négociations de la Cop21. Accompagné de Samba Bathily et Thione Niang, tous trois co-fondateurs de la société Solektra international, ils ont mis en avant le projet Akon Lighting Africa lancé en février 2014. Une démarche ambitieuse pour apporter l'électricité à des centaines de millions de foyers africain.

Afrique : des initiatives pour atténuer les effets du changement climatique

Deuxième continent au monde de par sa superficie et sa population, l'Afrique compte, du nord au sud, un grand nombre de régimes climatiques ce qui en fait un vaste laboratoire d'expérimentations. Coup de projecteur sur quelques projets et programmes développés pour préserver les écosystèmes.

CONGO

Des projets soutenus par l'Union européenne

Au Congo, plusieurs projets de conservation de la biodiversité mis en œuvre par des organisations non gouvernementales ont reçu cette année le soutien de l'Union européenne.

- Le programme de protection du Parc national de Nouabalé-Ndoki s'est vu attribuer 460 730 330 FCFA pour assurer la protection du parc et favoriser un mode de gestion performant qui garantisse la participation de toutes les parties prenantes. La durée du projet est de quatre ans.

- L'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (Acted) a choisi de renforcer la sécurité alimentaire au Congo et diversifier l'économie dans le département de la Bouenza à travers l'appui à la commercialisation et à la valorisation des produits agricoles des districts de Nkayi et Madin-gou. Ce programme a reçu un financement d'un montant de 115 000 600 FCFA pour une durée de deux ans.

- La Fondation Aspinall a reçu un budget de 395 165 255 FCFA pour réaliser son projet de développement local en périphérie de la réserve naturelle des gorilles Lésio-Louana, pour une durée de quatre ans. Il s'agit de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à l'autonomisation économique des populations, ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

- Le projet sur la protection et l'étude des tortues marines et leur habitat au Congo porté par la Renatura est financé à hauteur de 37 681 500 FCFA pour une durée de trois ans. Il a pour objectif de contribuer à la réduction de la perte de la biodiversité, de renforcer le partenariat autorité locales/société civile et d'améliorer les connaissances scientifiques sur le milieu marin et côtier. Un programme de 36 mois lancé en novembre avec la construction d'un éco-centre en projet.

La plupart de ces projets ont été choisis à la suite d'un appel à proposition lancé en 2013 adressé aux acteurs non étatiques et actifs pour soutenir leurs activités liées aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les cinq projets ont été cofinancés par des instruments que l'UE utilise pour la mise en œuvre de ses actions.

Yvette Reine Nzaba

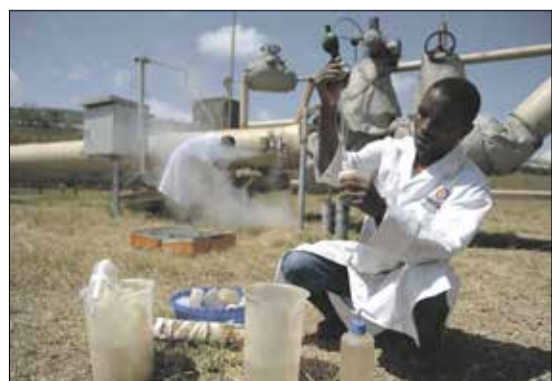


© DR

KENYA

Centrale géothermique Menengai

Ce projet vise à alimenter en électricité 500 000 foyers. Prévus dans la vallée du rift africain, la centrale Menengai devrait compter au total 1 600 MW de puissance installée, et éviter le rejet d'une quantité de dioxyde de carbone estimée à deux millions de tonnes par an.



© Roberto Schimdt/AFIP

BASSIN DU CONGO

Le programme de quantification des stocks de carbone et des émissions issues des forêts a pour objectif de quantifier les émissions de carbone causées par le recul et la dégradation des forêts à l'aide de méthodes de comptabilisation du carbone du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Il vise à élaborer des stratégies nationales de comptabilisation du carbone qui permettent aux pays de profiter des futurs mécanismes de paiement pour le carbone forestier, à donner à l'Observatoire par satellite des forêts d'Afrique centrale les moyens d'assurer le suivi du carbone forestier. Grâce à ce programme, l'Observatoire par satellite des forêts d'Afrique centrale (OFAC) dispose aujourd'hui de personnel spécialisé dans la méthode Wall-to-Wall (modification du manteau forestier), la méthode NDFI (dégradation) et les méthodes de modification du stock et de gain-perte (pour les rejets de stocks de carbone), méthodes qui sont toutes recommandées par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Aucun autre centre du Bassin du Congo ne dispose de toutes ces méthodes à la fois. Les scénarios d'analyse, les tutoriels et les logiciels et matériels personnalisés relatifs à la quantification de l'évolution du manteau forestier sont tous disponibles dans les bureaux de l'Observatoire par satellite des forêts d'Afrique centrale à Kinshasa et à Brazzaville.

TRAMWAY ADDIS ABEBA

En se dotant de deux lignes de tramway (l'une allant d'est en ouest et l'autre du nord au sud pour un total de 34 kilomètres), Addis Abeba offre à ses millions d'habitants des transports propres, rapides et abordables (entre 50 et 200 FCFA). Grâce à ce chantier d'envergure (près de 475 millions de dollars), la capitale éthiopienne tourne ainsi le dos aux modes de transports vieillissants et polluants. Une première en Afrique sub-saharienne qui marque les esprits à plus d'un titre : social, économique et bien sûr environnemental.



© MARTHE VAN DER WOLF / DPA / DPA PICTURE-ALLIANCE/AFIP

MAROC

Centrale hélio-thermodynamique de Ouarzazate

Démarré en mai 2012, ce projet marque une étape importante dans le programme national d'installation de 2 000 MW d'énergie solaire d'ici à 2020. La centrale permettra au Maroc d'éviter l'équivalent de 240 000 tonnes de rejets de CO2 par an.



© Vincent Letai - Omar Kamal/AFIP

RDC

Ibi Village, un puits carbone forestier

Le puits de carbone forestier Ibi Village vise à reboiser 4 500 ha au rythme de 900 ha par an pendant 5 ans. 800 ha sont plantés en combinant manioc et arbres dans les mêmes champs et 100 ha sont plantés en forêt pure. A l'échéance de 2017, Ibi Village livrera un minimum de 1 million de tonnes de CO2. Au total, son puits de carbone séquestrera 2.4 millions de tonnes de CO2 de façon permanente, c'est-à-dire pendant au moins 30 ans. Ce puits de carbone forestier, remplacera la savane herbeuse par un boisement permettant non seulement de piéger le gaz carbonique de l'atmosphère pendant la croissance des arbres mais aussi de faire disparaître les feux de savane, producteurs de rejets de CO2 et de CH4 dans l'atmosphère.



© Ibi-village.cd

CAP-VERT

Centrale éolienne de Cabeólica

La centrale éolienne de Cabeólica a contré la pénurie énergétique au Cap-Vert et a eu des effets positifs sur l'environnement. Elle a réduit les émissions de CO2 d'au moins 85 000 tonnes par an. Les études économiques indiquent en outre que son taux de rentabilité économique a dépassé les 15%. Enfin, elle a permis au Cap-Vert de s'appuyer sur ses ressources propres, s'affranchissant ainsi de sa dépendance à l'égard du pétrole importé, ce qui l'a protégé de la volatilité des cours internationaux des hydrocarbures et lui a épargné le recours aux centrales à diesel et à mazout inefficaces.



© DR

Fonds forestier du Bassin du Congo

Ce Fonds mis en place par la Norvège notamment, vise à lutter contre les effets du changement climatique. Il octroie aux organismes admissibles des dons qui permettront de ralentir et d'inverser à terme le rythme de déforestation dans le bassin du Congo. Il vise également à renforcer la capacité des centres climatologiques des pays du Bassin du Congo pour la réalisation de leurs projets. Il permet aussi aux populations forestières de la région d'obtenir des avantages financiers par le biais du dispositif REDD+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement).



COP21 et nouveaux enjeux pour l'Afrique : changer de cap pour mieux accompagner la création de valeur partagée sur nos territoires en France et en Afrique !

À l'ombre des grandes négociations et rencontres de la Conférence de Paris, il convient d'attirer l'attention et de mobiliser nos efforts pour accompagner la nouvelle donne que constitue les formes contemporaines de coopération et de solidarité qui contribuent à la création de valeur partagée, inclusive et durable que portent les nouvelles générations dans le domaine du développement économique et de l'entrepreneuriat innovant.

Depuis presque une décennie, de nouveaux acteurs, plus ou moins soutenus par les pouvoirs publics ou les organismes privés, modifient la cartographie des acteurs qui impactent nos territoires au Nord comme au Sud, et tout spécifiquement en Afrique : les jeunes entrepreneurs innovants.

Ces jeunes peuvent être considérés, à juste titre, comme une nouvelle catégorie de leaders, qui plus est, inspirés... En effet ils ont réussi à transformer les « gaps » ou « carences » en véritablement opportunités d'affaires : accès à l'eau, à l'alimentation, à l'énergie, au logement, à l'éducation...

Face à la complexité et à la prégnance des marchés informels qui constitue dans la plupart des économies africaines près de 80% de l'économie locale, cette innovation entrepreneuriale contribue à capter ces dynamiques informelles au service de la création de valeur.

Le fait majeur est que ces jeunes se considèrent comme des acteurs d'une globalisation des marchés à laquelle ils participent puisque les produits et marques ne sont pas limités à leurs marchés ou consommateurs du pays mais ciblent ceux d'autres pays africains (approche sous-régionale et continentale) et d'autres continents (américain, asiatique et européen).

Ces jeunes entrepreneurs nous interpellent tous, acteurs publics et privés. Les enjeux sont multiples, les solutions diverses mais aucun acteur, seul, ne peut apporter les réponses durables aux multiples défis auxquels nous engage le développement durable, à l'échelle locale et globale. Le temps est

donc venu de changer de cap pour mobiliser l'ensemble des forces vives de nos territoires vers la création de valeur.

Quelques pistes pour engager la démarche :

Il convient de passer des plateformes d'échanges aux plates-formes d'actions, à travers une approche multi-acteurs (autorités centrales, collectivités locales, entreprises, organismes socio-économiques, universités et centres de recherches, ONG...) pour faire émerger ou consolider des écosystèmes de développement économique et d'entrepreneuriat notamment au niveau local. Dans cette perspective, le développement de l'économie numérique est un vecteur stratégique notamment pour l'entrepreneuriat social et innovant. Autre piste : renouveler l'ap-

Le temps est donc venu de changer de cap pour mobiliser l'ensemble des forces vives de nos territoires vers la création de valeur.

proche de nos coopérations décentralisées en mobilisant sur nos territoires respectifs les diasporas professionnelles et économiques africaines ainsi que tous les jeunes étudiants et professionnels du Nord qui s'engagent pour faire carrière ou développer leurs affaires dans cette région de croissance qu'est l'Afrique.

À Bordeaux, sous l'impulsion d'Alain Juppé, ancien Premier ministre, maire de Bordeaux, Président de Bordeaux Métropole, nous avons déjà pris en compte ces enjeux auxquels nous engage les nouvelles générations africaines à travers 3 actions fortes : un programme de parrainage des jeunes entrepreneurs africains qui se développera dès 2016 dans le cadre d'une Résidence Entrepreneuriale pour Jeunes entrepreneurs africains et bordelais ; l'institution des Journées Nationales

des Diasporas Africaines à Bordeaux, dont la prochaine édition aura lieu les 29 et 30 avril 2016 sur le thème : « L'évolution du rôle des diasporas africaines en France et en Afrique » ; l'organisation de « Rencontres Numériques Bordeaux-Afrique ».

Toutes ces initiatives démontrent que les efforts doivent être faits à tous les niveaux, et le niveau local n'est pas le moins pertinent, c'était le sens de notre « Appel de Bordeaux » pour la COP21.

Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM



Adjoint au Maire de Bordeaux chargé des Partenariats avec l'Afrique subsaharienne Conseiller de Bordeaux Métropole.

Expériences de reboisement par les Villages coopérative en Haïti

« Reboiser, c'est redonner vie à Haïti » aime-t-on dire dans un pays dont la déforestation avance à grands pas.

En ces temps de recherche de solutions face à la déréglementation climatique, ce slogan est tout aussi éclairant, instructif et directif que l'accord à l'issue des travaux de la COP21 à Paris.

Pays essentiellement montagneux, Haïti est presque totalement déboisé, avec une couverture végétale de moins de 5%. À l'évidence, les expériences des Villages coo-

Financement innovants Soutenir les initiatives entrepreneuriales

La transition vers une économie respectueuse de l'environnement pourrait venir d'une multitude de petites initiatives innovantes

Le soutien aux initiatives entrepreneuriales est incontestablement l'une des solutions au défi économique sans précédent qui attend l'Afrique. Le continent va devoir trouver le moyen d'intégrer les 450 millions de jeunes qui arriveront à l'horizon 2030 sur le marché du travail, sans quoi ceux-ci risquent d'être livrés au secteur informel (qui atteint ses limites structurelles), à l'exil migratoire ou encore aux groupes terroristes et armés qui se multiplient sur le continent.

Et si la transition vers une économie respectueuse de l'environnement venait d'une multitude de petites initiatives innovantes ? Telle est la conviction d'Adebissi S. Djogan, co-fondateur de l'ONG Initiatives for Africa, basée à Paris, qui a pour but « d'associer, unir, mobiliser les fils d'Afrique qui composent sa diaspora, notamment sa jeunesse, afin d'apporter à travers des projets, des réponses aux challenges locaux et globaux de notre continent. ».

Initiatives for Africa, ainsi que d'autres plateformes de mise en relation entre la diaspora et le continent, telles qu'Afrobytes, hub digital pour l'Afrique, ont bien saisi l'impératif de connecter les Africains entre eux. Leur objectif est de mobiliser les ressources de la diaspora pour soutenir les initiatives d'associations ou d'entrepreneurs africains.

De même, l'agence des Micro-projets, basée à Paris, souligne la nécessité de financer les petits projets de développement menés par des associations qui permettent d'atteindre « de grands résultats avec peu de moyens ». Financé à l'origine par La Guilde Européenne du Raid, l'Agence des Micro-Projets est aujourd'hui soutenue par l'Agence Française de Développement et le Ministère des Affaires Etrangères français, et accompagne les micro-projets de la formation des entrepreneurs jusqu'à l'évaluation sur le terrain.

Le financement participatif : une solution d'avenir ?

Le soutien aux petites initiatives peut aussi se réaliser sans intermédiaire. C'est la solution rendue possible par le crowdfunding ou financement participatif sur internet, qui a connu un essor sans précédent ces dernières années. Il permet de répartir la charge économique d'un projet entre une multitude d'acteurs.

Plusieurs plateformes de crowdfunding ont ainsi vu le jour en Afrique comme M-Changa au Kenya, qui permet de faire des dons via les téléphones mobiles, ou encore Ecofund.org qui entreprend une revue complète de la faisabilité des projets proposés pour un financement. Ces plateformes se sont adaptées au marché africain caractérisé par un faible niveau de bancarisation et par la faiblesse des connexions internet.

Pour les investisseurs frileux, la technique du crowdlending permet de prêter une somme remboursée une fois le projet devenu rentable. C'est l'option adoptée par l'entreprise de fabrication de lampadaires solaires Sunna Design, qui récolte de l'argent sur le site www.lendosphere.com.

Un succès reposant sur une multitude d'acteurs

Pour être menées à bien, ces initiatives nécessitent le soutien de politiques publiques visionnaires et efficaces. Mais surtout, leur développement requiert une mobilisation de grande ampleur, regroupant un vaste ensemble d'acteurs : secteur privé africain, membres de la société civile, organisations internationales, business angels, entreprises installées en Afrique, associations, organisations des diasporas africaines... À titre d'illustration, la Tony Elumelu Foundation prévoit d'investir 100 millions de dollars sur dix ans pour financer et accompagner 10 000 start-up africaines. Il ne s'agit là que d'un exemple parmi d'autres, laissant apercevoir les nombreuses perspectives d'avenir dans le domaine du financement des petits projets.

Melissa Kerim-Dikeni

pérative deviennent donc primordiales. Ces chaînes de solidarité, nommées en créole « Koumbit », rappellent constamment l'im-



portance du reboisement pour l'avenir d'Haïti, surtout depuis les catastrophes écologiques comme les inondations aux Gonaïves en 2004. La solution ? C'est d'inciter à planter des arbres et assurer leur croissance, des priorités capables d'espérer un avenir radieux pour ce pays. Le reboisement se fait souvent à partir d'arbres fruitiers et se trouve donc être étroitement lié à l'agriculture, la nourriture et la santé de la population.

Antoine Daniel Kongo

C'est de l'homme qu'il faut partir

L'avenir de la planète qui a été au cœur des débats en décembre à Paris est indissociablement lié au respect de la personne humaine, à la solidarité entre les peuples, les nations et les générations, à l'indignation devant la destruction. A travers ces propos martelés par le cardinal Mossengwo dans une tribune publiée par le quotidien *La Croix*, l'humain est clairement replacé au cœur des débats.

Si les dommages causés à la terre, qui est comme notre sœur et notre mère, sont dus à l'action de l'homme, cela signifie que c'est de l'homme – qui est à son tour comme un frère et une sœur, un fils et une fille de cette terre – qu'il faut partir si on veut guérir les blessures qu'il a infligées à la création, insiste le cardinal. Evoquant l'encyclique du Pape François, *Laudato si*, il revient sur l'appel à la conversion écologique relayée par le Saint Père qui appelle à l'apprentissage de styles de vie respectueux de la création et des êtres qui la composent, spécialement des plus faibles. Le grand poète Gabriel Okoundji, ne dit pas le contraire quand il affirme entendre, du vent, tous les souffles de tous les bruits de la terre ; patienter dans la lumière de l'écoute des ancêtres et écouter... « *Qui oublie sa culture entrave gravement la marche de l'humanité* » écrit le poète. Et c'est peut être cette solidarité entre les peuples et les nations qui aura manqué à Paris. Une solidarité indissociablement liée au travail de mémoire qui figure au cœur des pré-occupations du musée d'Aquitaine à Bordeaux, dans ses salles dédiées à l'histoire de l'esclavagisme, évocation de la rencontre brutale des cultures africaines, amérindiennes et européennes qui a donné naissance à des métissages culturels qui irriguent aujourd'hui toutes les civilisations. Un héritage porteur d'avenir, d'ouverture aux autres et de dépassement.

Bénédicte de Capèle

RELIGIEUX OU ARTISTES, ILS SONT DES HOMMES DE PAIX. ET APPELLENT À REPLACER L'HUMAIN AU CENTRE DU DÉBAT ÉCOLOGIQUE. POUR CELA, L'HOMME DOIT RÉAPPRENDRE À VIVRE AVEC SON ENVIRONNEMENT, MAIS AUSSI AVEC SON PROCHAIN.

RELIGION

Défendre la maison commune

L'écologie est un thème vraiment transversal. Economistes, politiques, statisticiens s'en saisissent. Mais l'Eglise aussi entend dire au monde que des fondements théologiques sont à la base d'une saine écologie. Et qu'en tout cas, croire en Dieu et vouloir une terre propre et dénuée des dangers que produisent les agissements, souvent conscients, de l'homme sur son habitat ne sont pas si loin que cela du devoir chrétien.

Les catholiques le savaient plus ou moins confusément, le pape François est venu le leur raviver avec son style et ses mots à lui. Il l'a dit dans une lettre encyclique présentée comme écologique, mais que lui-même ne veut pas réductrice au seul aspect de l'écologie militante. Ce serait appauvrir le message de l'Evangile sur la création, l'établir au rang de simple revendication lorsque l'exigence est dans la défense de « tout le créé ».

L'encyclique du pape porte le titre latin de « LAUDATO SI » qui se traduirait par « louez-le (Dieu), oui, louez-le ». Ce fut le chant de Saint François d'Assise, le moine qui chantait sur les routes de l'Ombrie (Italie du centre) et parlait aux oiseaux.

Le pape François n'entend pas chanter aux oiseaux. Il veut inviter la planète des hommes à se souvenir d'une règle première de vie : ne pas saccager

la terre sur laquelle on vit, prendre soin d'elle parce que c'est notre « maison commune ». On n'en a pas une autre de rechange.

A qui pourrait s'offusquer de l'immixtion d'un homme en soutane dans un domaine qui se décline en sceptiques et en enthousiastes militants, le Souverain pontife rappelle des évidences qui sont dans la Bible, premier traité écologiste militant avant l'heure, quand Dieu créa « la terre, les mers et toutes les choses qu'elles renferment », en confiant « la gestion » à



l'homme « créé à sa ressemblance et à son image » nous dit le livre de la Genèse, livre des commencements du pacte d'alliance entre Dieu et l'homme « sa créature la plus parfaite placée au centre de la création ».

Le rappel du pape peut parler même au non-croyant. Car il n'est pas besoin d'un Dieu pour comprendre que saccager la terre et l'exploiter à outrance, polluer les mers et les océans, aggraver l'environnement pas des techniques

nocives, c'est porter un coup fatal à là où l'on vit. Politiques et croyants, économistes et environnementalistes se rejoignent au moins en ce constat même si peuvent diverger les moyens de faire face aux conséquences dramatiques qui n'épargnent personne et ne frappent pas en fonction des crédits.

La terre, maison commune et lieu unique d'habitat pour 7 milliards d'humains, brûle.

Au propre comme au figuré, sa température s'élève, bouscule les océans et les gonflent ; moussons et épisodes torrentiels exceptionnels se multiplient, les sécheresses aussi. Il y a trop d'eau par endroits, il y en a trop peu en d'autres. La terre « c'est notre mère et notre sœur » est en colère d'être trop gravement flagellée. L'homme doit prendre conscience. Puis passer à l'action réparatrice. Et enfin aboutir à la solidarité agissante entre ceux qui sont menacés par les rigueurs du climat et les autres.

Pour la première fois un pape par le langage de l'intelligibilité aux hommes et le fait dans un langage qui n'est pas rébarbatif.

Se rappeler que l'homme est une créature pour assumer le devoir de la création : dans la protection de tout le créé et l'adoption d'habitudes plus conformes au sens des responsabilités qui ne sont pas nouvelles pourtant.

Lucien Mpama

ÉCOLOGIE

Ecouter les cris de la nature : l'appel du Pape François pour une écologie intégrale

La question écologique, que l'on croyait confisquée par des mouvements politiques et associatifs somme toute assez peu représentatifs, est revenue au cœur de la scène politique mondiale par la grâce de la publication... d'une encyclique papale.

Ainsi la première encyclique du règne du pape François, *Laudato Si* (expression empruntée à un cantique de Saint François d'Assise), aura été consacrée à l'écologie, ce qui lui confère une portée symbolique considérable. Mais l'écologie dont nous parle le souverain pontif n'est peut-être pas celle à laquelle pensent la majorité de nos écologistes occidentaux.

Le constat de François sur notre modernité, remplie de « mythes » destructeurs, est sombre. Ces mythes sont l'individualisme, le libre marché, le progrès indéfini, le consumérisme. Et plus que tout, le règne de la technique, directement liée à ce que François nomme, comme Soljenitsyne en son temps (cf. discours de Harvard, 1978), l'anthropocentrisme : « *L'anthropocentrisme moderne a fini par mettre la raison technique au-des-*

sus de la réalité. La vie est en train d'être abandonnée aux circonstances conditionnées par la technique, comprise comme le principal moyen d'interpréter l'existence. »

La lecture anthropocentriste de notre rapport au monde, c'est-à-dire une lecture de l'homme comme mesure de toute chose, entraîne nécessairement la volonté d'exercer une souveraineté absolue sur la nature. François décrit cette dérive en ces termes : « *L'intervention humaine sur la nature s'est toujours vérifiée, mais longtemps elle a eu comme caractéristique d'accompagner, de se plier aux possibilités qu'offrent les choses elles-mêmes. Il s'agissait de recevoir ce que la réalité naturelle permet de soi, comme en tendant la main. Maintenant, en revanche, ce qui intéresse c'est d'extraire tout ce qui est possible des choses par l'imposition de la main de l'être humain, qui tend à ignorer ou à oublier la réalité même de ce qu'il a devant lui. Voilà pourquoi l'être humain et les choses ont cessé de se tendre amicalement la main pour entrer en opposition. De là, on en vient facilement à l'idée d'une croissance infinie ou illimitée, qui a enthousiasmé beaucoup*

d'économistes, de financiers et de technologues. Cela suppose le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la "presser" jusqu'aux limites et même au-delà des limites. »

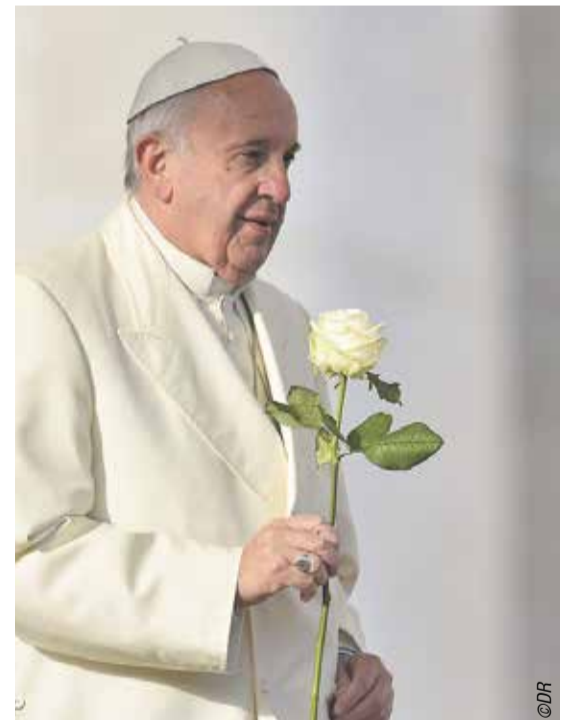
L'acceptation de notre fragilité et de notre dette à l'égard de ce qui nous dépasse prend alors tout sens. Le monde n'est pas un « stock » dans lequel nous pouvons puiser à loisir, pour reprendre une analyse célèbre du philosophe Martin Heidegger. Résumer le monde à une configuration particulière que nous pouvons modeler à notre guise est le plus grand des dangers. Pour le Pape François, « *le monde est plus qu'un problème à résoudre, il est un mystère joyeux que nous contemplons dans la joie et dans la louange* », ajoutant qu'« *il y a donc une mystique dans une feuille, dans un chemin, dans la rosée, dans le visage du pauvre* ».

Quel rapport, pourrait-on s'étonner, entre la rosée et le visage du pauvre ? Là est peut-être le message le plus fondamental – et aussi le plus polémique pour beaucoup d'occidentaux – de *Laudato Si*. « *Tout est lié* », rappelle le pape François : l'écologie « *intégrale* » ne distingue pas la nature de l'homme,

le cosmos de la société. « *Quand on ne reconnaît pas, dans la réalité même, la valeur d'un pauvre, d'un embryon humain, d'une personne vivant une situation de handicap – pour prendre seulement quelques exemples – on écartera difficilement les cris de la nature elle-même* ». Le rapport à la vie humaine

et à la communauté, si fortement ébranlé dans les sociétés occidentales qui glorifient les droits individuels au détriment de la morale commune, gagnerait à être repensé à l'aune de l'approche écologique. Que l'on songe aux débats en Europe et aux États-Unis sur la gestation pour autrui et les mères porteuses, sur l'euthanasie ou encore sur l'avortement : il est évident que l'écologie, au sens occidental du terme, a perdu de vue la vision « intégrale » du pape François et d'une certaine tradition catholique.

Il est peu probable que la COP21



engage de quelque manière que ce soit ce débat. Aussi beau et profond soit-il, l'appel du pape François se heurte à la réalité d'une machine occidentale lancée à toute vitesse qu'il serait illusoire de vouloir arrêter. Il appartient désormais aux autres régions du monde, et en particulier à l'Afrique, de porter ce message qui consiste tout simplement à rappeler aux hommes que l'émerveillement devant la beauté du monde surpasse de très loin le regard fixé sur son ordinateur.

Florence Gabay et Matthieu Slama

L'HUMAIN AU CŒUR DU DÉBAT ÉCOLOGIQUE



INTERVIEW

Cardinal Peter Turkson : « Une croissance économique non viable va à l'encontre de la protection de l'environnement »

cette perspective (cinquième chapitre), le Pape François invite à engager un honnête dialogue à tous les niveaux de la vie sociale, économique et politique en vue de processus décisionnels transparents et rappelle au sixième chapitre qu'aucun projet ne saurait être efficace s'il n'est pas animé par une conscience formée et responsable. Deux prières concluent ce texte : l'une est offerte pour être partagée avec tous ceux qui croient en Dieu Créateur Tout-Puissant et l'autre, à ceux qui professent leur foi en Jésus-Christ, et qui est ponctuée par le refrain « *Loué sois-tu* » (Laudato si'), placé au début et à la fin de l'encyclique.

La nouveauté de l'encyclique tient à l'accent mis par le Saint Père sur la double dimension morale et spirituelle, ainsi qu'à l'insistance avec laquelle il demande aux personnes qui exercent un pouvoir économique et politique de prendre conscience de toute la réalité humaine touchée par leurs décisions. *Laudato si'* nous équipe et nous encourage à chercher des réponses à la fois aux besoins criants des pauvres et de la planète – « *Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale.* » (§ 139).

Tout le monde reconnaît la gravité des problèmes environnementaux et sociaux que doit affronter l'humanité. Il ne suffit pas, actuellement, de dire que les problèmes de la pauvreté, de l'injustice, de la dégradation sociale et environnementale, devront être résolus « un jour ». L'encyclique du Saint Père montre avec quelle sagesse et quel courage il affronte ces enjeux difficiles

et intriqués de façon globale, là où d'autres pourraient prétendre qu'il ne faut s'occuper que d'une partie du problème, ou l'ignorer tout à fait.

LDB : Comment les questions environnementales sont-elles étudiées ou traitées au sein de l'Église catholique ?

CT : Depuis un demi-siècle, l'Église consacre une attention accrue à ces questions. Dans les premiers paragraphes de *Laudato si'*, le pape François se penche sur les enseignements de ses prédécesseurs : saint Jean XXIII, le bienheureux Paul VI, saint Jean-Paul II et le pape émérite Benoît XVI. Dans l'ensemble de l'encyclique, sont insérées de nombreuses citations de Conférences épiscopales régionales et nationales, y compris celles du Continent africain.

LDB : Quelles sont les actions qui sont menées à ce sujet ?

CT : *Laudato si'* suggère un grand nombre d'actions diverses, depuis les petits gestes faciles à poser, même pour des enfants – par exemple, éviter toute consommation inutile d'électricité à la maison, ou mettre un chandail plutôt que de monter le chauffage – jusqu'aux orientations globales qui doivent prendre en compte la dimension à la fois humaine et spirituelle des problèmes. Il y a aussi des exigences de grande envergure, mais tout de même pratiques, concernant les leçons à tirer du cycle naturel : « *les plantes synthétisent des substances qui alimentent les herbivores ; ceux-ci à leur tour alimentent les carnivores, qui fournissent d'importantes quantités de déchets organiques, lesquels donnent lieu à une nouvelle génération de végétaux* » ... l'application

de ce modèle naturel au « *cycle de production et de consommation* » (§ 22) par la récupération des matières plutôt que leur rejet. Nous devons « *adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter au maximum l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler* » (§ 22).

LDB : Quel intérêt l'Église catholique ou le Pape ont-ils dans la question de la protection de l'environnement ?

CT : Une croissance économique non viable va à l'encontre de la protection de l'environnement. En fait, il s'agit des situations où les choix politiques sont dominés surtout par les intérêts économiques, et où les activités économiques visent uniquement le profit. Lorsque les coûts humains et environnementaux sont ignorés, alors la croissance économique devient néfaste, dommageable et non viable.

LDB : Au regard des enjeux économiques et à l'exploitation des ressources, l'encyclique du Pape ne ressemble-t-elle pas à un vœu pieu ou à un chapelet de bonnes intentions ?

CT : Il est beaucoup trop facile de faire peu de choses ou de ne pas agir du tout, puis d'invoquer des excuses. Des règlements adéquats, des politiques intelligentes et des objectifs valables sont sabotés constamment par les forces d'intérêts égocentriques. Il faut vaincre cet

égoïsme. Depuis que l'humanité a commencé à se doter de gouvernements, il est manifeste que, sans une conversion morale et une transformation des cœurs – sans un sens civique enraciné dans la morale et la spiritualité – les personnes ont tendance à éviter et à contourner les règlements, les politiques et les objectifs. Et ce sont les pauvres, qui ont relativement peu de pouvoir, qui voient leur situation se détériorer quand sévit la corruption et l'absence de conversion morale. L'Église, jadis, s'adressait à l'ordre social comme un genre de corps étranger, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'Église du Concile Vatican II et surtout l'Église de Gaudium et spes désire manifestement se situer à l'intérieur de tout l'ordre social et accompagner l'humanité alors que les dirigeants de la planète prennent acte de l'urgence de prendre des mesures décisives et de se doter de nouveaux instruments. L'Église est disposée à accompagner chaque palier de prise de décisions, chaque forme de gouvernance, et cette façon d'être « *l'Église dans le monde moderne* » inclut semble-t-il un style nécessaire et bien accueilli de leadership moral. Voilà pourquoi l'action de l'Église ne tente pas seulement de rappeler le devoir de prendre soin de la nature, mais en même temps elle doit aussi surtout protéger l'homme de sa propre destruction (*Laudato si'* § 79 citant *Caritas in Veritate* § 51)

Propos recueillis par Patrick Ndongidi



© Illustration JDC

TRIBUNE

Entendre les bruits de la terre

A Joséphine, Ayela, et tous ceux nés en 2015

« *Avant l'arrivée des robes noires dans nos territoires, nos peuples ainsi que la nature, étaient en santé. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus utiliser la farine des roseaux que nous utilisions autrefois pour préparer le pain, parce que les étangs et les lacs étouffent. Les petits fruits n'ont pas les vertus d'antan ; nous ne pouvons plus les utiliser pour teindre nos vêtements. Les femmes n'osent même plus laver leur visage avec l'eau des rivières... Vous ne savez pas encore qui est le diable ? Eh bien, je vais vous le dire. Le diable est celui qui a apporté la destruction avec ses savoirs et ses besoins de domination...* » (Témoignage d'un vieil algonquin du Canada, tiré de l'ouvrage : « *On nous appelait les sauvages* », éd. Le jour, p.23).

Il y a longtemps déjà que la beauté du monde est menacée du fait même de l'homme, bien en amont des terribles accidents climatiques et des catastrophes nucléaires.

Les assises de la Cop21 en décembre

prochain, donneront-elles, enfin, les pistes mais surtout l'élan d'une prise de conscience collective, susceptible de ralentir le déclin précoce – déjà trop gravement avancé – de l'écosystème de la planète ?

Au cours de ces assises sur la santé de notre terre-mère, des interrogations seront portées sur les modèles de production et de consommation. On opposera les pays riches aux pays émergents, on articulera des concepts sur la transition énergétique, on totalisera des chiffres pour évoquer les gaz à effet de serre, on parlera des avancées de la technologie, des modèles politiques et économiques à suivre ou à bannir, on dissertera sur les changements des sociétés, etc. Le langage sera celui des savants, des spécialistes, c'est-à-dire celui de la preuve, de la connaissance, de la vérité scientifique. Soit !

Cependant, nous en sommes à la 21^e conférence, et sans résultat ou presque ! Et malgré nos connaissances accumulées dans ces différents domaines – scientifiques, politiques, économiques, sociaux, etc. – il est

remarquable de constater aujourd'hui à quel point nous manque l'essentiel : plus que jamais l'homme peine à vivre son humanité. Plus que jamais nous demeurons à la lisière de l'immense parcelle qu'est la vie dans l'univers – la vie, cette offrande qui chaque matin renouvelle ses énigmes et ses merveilles, afin que nul être ne puisse prétendre la conquérir entièrement.

Alors, s'interroger sur l'état de notre planète, revient aussi, me semble-t-il, à nous délester de nos savoirs, de nos concepts et de nos références ; le temps d'une méditation, tout simplement.

Méditer par exemple sur la portée de cette parole de notre ancêtre algonquin : il est temps d'apprendre à nous éloigner de ce qui nous éloigne du sens de la vie. Elle nous exhorte à nous rapprocher davantage de notre terre-mère, pour être en harmonie avec la nature, en pleine santé, et non dans l'ivresse désordonnée de notre soif de pouvoir, dans l'économisme et le consumérisme. Car l'expérience est là, chaque événement nous le rappelle : notre source de vie est fondamentale-

ment friable et l'accroissement des activités de l'homme pousse la nature à l'agonie. Là où gémit l'arbre, périt l'homme. L'animal, l'arbre et l'homme partagent la même fragilité d'être au monde. Ce monde dont l'équilibre, dit le poète, repose sur les genoux d'une fourmi !

Méditer par exemple sur le nécessaire dialogue des civilisations et des peuples, tenant compte de leur histoire, du système de leurs croyances et de leurs identités, tout en considérant le monde qui nous entoure comme un seul corps humain, c'est-à-dire une sorte de monade, une même et unique entité dans le cours du vivant. Car l'homme demeure le témoin de l'homme partout sur le globe et les cultures sont là comme autant d'aqueducs qui aident à cheminer dans le partage. Partager, c'est témoigner. Témoigner, c'est partager. Et le dialogue est ce qui aide l'homme à préserver ses multiples mémoires afin d'apprendre

à respecter la fragilité inhérente à la vie. Oublier ou renoncer à sa culture, combattre ou dépouiller les traditions de l'autre de leurs possibilités d'expression et d'évolution pour les dissoudre dans une vision monolithique de l'existence, sont autant d'entraves graves à la marche de l'humanité.

En somme, la responsabilité incombe à chacun de préserver la part du sacré que recèle la nature et la vie humaine dans sa diversité, pour donner à vivre et à revivre au cœur de l'humanité le bonheur de l'émerveillement – celui qu'accorde naturellement au regard l'espace infini de la bonté du monde.

Gabriel Mwènè Okoundji
Poète

L'HUMAIN AU CŒUR DU DÉBAT ÉCOLOGIQUE

Serge Eugène Ghoma Boubanga : « La faune et la flore trouvent chez le poète une sublimation dans la création artistique »

Serge Eugène Ghoma Boubanga a abordé la problématique du changement climatique dans son recueil de poèmes intitulé « *Derniers silences* », préfacé par Omer Massoumou, dont « *Les Pleurs* » demeure le plus frappant. Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, il explique son engagement pour la protection de l'environnement.

Les Dépêches de Brazzaville. A la lecture du poème « Les pleurs », on sent chez vous un engagement pour la défense de la nature ?

Serge Eugène Ghoma Boubanga. Le poète français Paul Eluard définissait ainsi le rôle du poète, qui « *est plus celui qui inspire que celui qui est inspiré* ». Et en effet, différentes problématiques sociales ont, de tout temps, été mises en scènes par les précurseurs pour traduire leur engagement souvent politique, le cas de Victor Hugo face au travail des enfants au XIX^e siècle, de Pablo Neruda pour la lutte communiste, ou encore plus près de chez nous, de Césaire et Senghor pour la lutte contre le colonialisme. Pour ma part, c'est l'effroi et la prise de conscience devant la dégradation de l'état général de la planète, notamment la déforestation observée dans nos régions d'Afrique, associés aux nombreuses violences communautaires à travers les médias du monde, qui m'ont inspiré la création de ce texte, « Les pleurs » tiré du recueil « *Derniers silences* ».

DB. Pensez-vous donc que les poètes ont un rôle à jouer ?

SEGB. En fait, nul ne peut, poète ou pas, demeurer totalement

insensible à son temps, et de ce point de vue ma poésie postule avant tout une altérité absolue au



©A. Déjac

monde, à l'universalisme. Dans mon texte, les images personnifiant la nature, notamment les arbres, la mer ou même le ciel, versant des larmes, ont pour but de persuader ou plutôt de susciter une véritable indignation face au mal-être de la nature. C'est en quelque sorte un cri d'alarme que je voudrais ici lancer. C'est en cela que j'assume totalement mon engagement, car il y a aujourd'hui effectivement péril en la demeure de l'humanité entière. Il faut parfaitement être sûr d'un fait, protéger la nature ou l'environnement, c'est avant tout préserver l'avenir de l'homme. Et je pleure donc à la vue de ce grand désastre qui se profile.

DB. Votre création poétique est-elle limitée à certains axes ?

SEGB. La faune et la flore trouvent chez le poète une sublimation dans la création artistique. Le cas des fables de la Fontaine où le règne animal nous instruit nous les humains en est une parfaite illustration. Or, les changements climatiques ayant actuellement cours, et parce que nous ne sommes pas totalement préparés, pourraient très rapidement entraîner de graves dégâts sur la

beauté qui nous entoure et nous priver progressivement de ce précieux joyaux qu'est la nature. Le poète doit donc ici faire œuvre utile en défendant cette cause vitale pour l'humanité ; chantre de la protection de l'environnement, le poète devient dans ce sens un acteur qui écrit dans l'urgence et revendique concomitamment par son acte d'écriture son appartenance à la terre.

DB. Avez-vous d'autres perspectives par rapport à la nature dans vos écrits ?

SEGB. Dans un autre texte évoquant la puissance régénératrice de la forêt, j'associe l'image de la reproduction sexuelle à la virilité époustouflante des grands arbres de nos forêts tropicales du Congo. C'est là un mélange de genres que je trouve opportunément saisissant et plein d'enseignements pour nos propres désirs. La nature ne finira jamais de m'inspirer.

DB. Un message de fin...

SEGB. J'invite tous les citoyens du monde, où qu'ils se trouvent, à adopter rapidement les bonnes attitudes pour la protection de l'environnement, afin, de réduire considérablement le niveau actuel de pollution de notre « terre-mère nourricière », sur laquelle nous ne sommes pourtant que d'éphémères passagers. Je saisis par ailleurs cette occasion pour saluer la mémoire de toutes les victimes des odieux attentats de Paris qui ont meurtri nos cœurs.

Propos recueillis par Bruno Okokana

Les pleurs

J'ai vu pleurer les arbres
Se tordre de douleur ;
Au cœur de ces bois,
J'ai vu rougir la sève.

J'ai vu pleurer le ciel
Éndeuillé par les dieux ;
Dans les averses nocturnes
J'ai vu rougir les nuages.

J'ai vu pleurer la mer
Baignée de larmes amères ;
Dans les flots turbulents,
J'ai vu rougir les vagues.

J'ai vu pleurer les hommes
Parfois en silence ;
Dans les sanglots qui étouffent,
J'ai vu rougir les yeux.

J'ai vu pleurer la terre
Se vider de ses eaux ;
Dans les fleuves asséchés,
J'ai vu rougir les sols.

Partout dans mes rêves
Cette vision rougeâtre,
Des larmes de sang
Et des cœurs meurtris.

(In *Derniers silences*, page 25)



© Illustration JDC

COP21

Représentation au théâtre à Paris, du *cri de la forêt*, d'Henri Djombo.

© Moinmo

Le spectacle de la pièce *le cri de la forêt*, réalisée et interprétée par Grâce Youlou Nkouelolo et six comédiens, a fait salle comble à l'hôtel de l'Industrie, dans le sixième arrondissement parisien

Sur les planches de l'hôtel de l'Industrie, en présence de l'auteur et d'illustres invités aux premiers rangs, *le cri de la forêt* a attiré de nombreux spectateurs, dimanche 6 décembre. Dans un décor splendide rappelant la disposition de la cour royale d'un village, en l'occurrence celle de Mbala, la mise en scène de la troupe de sept acteurs a usé d'une succession de bons mots dignes de transbordement virtuel pour passer en revue les interrogations, les quiproquos ou les sous-entendus vécus dans les profondeurs du Bassin du Congo.

Tout le long de la pièce qui a duré 1h30, Grâce Youlou Nkouelolo, en robe de soirée verdoyante, et ses amis : Auguste Ata Matoumba Agbessi, Noémie Delavennat, Boris Ngolo, Imène

Hermi, Cyril Ripoll et Raphaëlle Saint-André ont su donner les répliques transportant les spectateurs jusqu'au village Mbala. En plein milieu de la faune et la flore, les spectateurs ont assisté à une mise en scène à la fois drôle et moralisatrice sur les enjeux de l'abattage des arbres sur place. Pour preuve, la salve d'applaudissements félicitant les acteurs de la part d'une salle imprégnée de la thématique sur la déforestation et édifiée sur le bon usage et la protection des forêts. Pour compléter l'ambiance de la performance naturelle sur les planches des comédiens, le journaliste Souleymane Coulibaly, dit Soro Solo, de l'émission « *L'Afrique en Solo* », s'est entretenu en face à face avec Henri Djombo. L'auteur a salué l'exploit des comédiens et a confié la fierté de réunir autant de monde sur une pièce, une de plus, d'après ses romans qui ont été, pour la plupart, adaptés au théâtre. La comédie dramatique *Le cri de la forêt* a été réédité aux Editions associées Cécile Langlois et Hemar en prélude à la COP21.

Antoine Daniel Kongo



COP21

Lire : « le cri de la forêt » d'Henri Djombo

Paru aux LC Editions / Editions Hemar à la veille de la COP21 en France, « le cri de la forêt », une comédie en quatre tableaux, est une proposition pédagogique raisonnée en vue du « bon usage » et de la protection des forêts.

Au service ministériel du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement au Congo Brazzaville, Henri Djombo signe une nouvelle œuvre dramatique, « le Cri de la forêt », originale, bien écrite, truffée d'anecdotes d'un monde qu'il connaît bien. L'auteur y tresse des pistes de la vie au village en pleine forêt.

Tantôt dense, tantôt disséminée, l'action de cette pièce se déroule à Mbala, un village de bûcherons. Le chef Kamona y exerce une autorité sans borne. Il tire ses revenus de l'abattage anarchique des arbres. Bien que les pouvoirs publics multiplient arrêtés, décrets et ordonnances en vue de protéger la forêt, l'abattage des arbres se poursuit à Mbala.

Sur présentation des éditeurs, on peut lire à la quatrième de couverture que les conséquences d'un tel comportement face à la forêt sont perceptibles. Les érosions dévastent les environs de Mbala. La sécheresse s'installe dans le village, entraînant la mort du bétail, la destruction des plantations et instaurant la famine.

Extrait / Tableau IV / Le grand village

Scène 1 / Kamona, Toubili, Tambou, le Fonctionnaire, les Habitants du grand village, le Poète Kamona – « *Mon frère, je regrette notre ignorance et le comportement que nous avons eu à votre égard. Quand je me rappelle que nous avons failli vous tuer... ah, c'est abominable ! La colère est une courte folie dont nous devons toujours nous méfier...* ».

Daniel Antoine Kongo - *Le Cri de la forêt* - Comédie en quatre tableaux
60 pages - Prix : 10 euros - LC Editions / Editions Hemar

L'HUMAIN AU CŒUR DU DÉBAT ÉCOLOGIQUE

Lumières d'Afrique, une exposition pour la prise de conscience du droit d'accès à l'énergie en Afrique

En prélude de la COP21 s'est tenue mi-novembre à Paris, une exposition réunissant les œuvres de 54 artistes africains. Un réel succès sur la conscientisation du public au réchauffement climatique.

Initié par le Fonds de dotation African Artists for Development, l'exposition Lumières d'Afrique a rassemblé au Théâtre national de Chaillot 54 œuvres d'artistes africains. Un exploit et une performance en soit pour mettre en lumière le talent de tout un continent à l'occasion de la conférence sur le climat. Pour Jean-Michel Champault, directeur artistique de l'exposition en souligne « le droit d'accès à l'énergie doit être considéré comme une liberté fondamentale des êtres humains. C'est ainsi que African Artists for Development (AAD) a mobilisé quatre partenaires, Orange, la Fondation Schneider Electric, le Théâtre National de Chaillot et Tilder pour faire vivre ce projet d'exposition ».

lot et Tilder pour faire vivre ce projet d'exposition «Lumières d'Afriques» qui s'est inscrit en prélude à la COP21. Pour la première fois, 54 artistes venus des 54 pays du continent ont présenté, chacun, une œuvre conçue à partir d'un même thème «L'Afrique des Lumières». A travers cette exposition, la société civile s'exprime, et s'engage pour ce droit d'accès à l'énergie pour tous les africains ».

Face au succès et à la grande affluence du tout Paris, ce rendez-vous à connotation africaine a marqué d'un signe fort l'importance de l'art comme vecteur du dialogue. «Cette exposition n'a de sens qu'en étant accessible au plus grand nombre en Europe mais également en Afrique», souligne-t-il. Après le Théâtre National de Chaillot à Paris, du 4 au 24 novembre 2015, la prochaine étape de cette exposition est Abidjan, en mars et avril 2016. D'autres escales sont d'ores et déjà envisagées à Addis Abeba,

siège de l'Union Africaine, Dakar, Washington et l'Afrique du Sud.

Pour cet ancien fonctionnaire de la coopération française en Afrique, le Bassin du Congo a un sens très particulier. Il y a vécu à Kinshasa de 2000 à 2004. « Le foisonnement artistique est indéniablement riche, varié et de grande qualité. Nombreux sont les plasticiens de RDC et de la république du Congo à être exposés dans des galeries et des institutions du monde entier. Nous sommes donc fiers de présenter une œuvre de Steve Bandoma pour la RDC et une de Gastineau Massamba pour le Congo Brazzaville. Par ailleurs, le cabinet de conseil en communication TILDER, partenaire d'AAD pour cette exposition a commandé une œuvre au sculpteur Freddy Tsimba, symbole de l'engagement de cette société auprès des artistes du continent africain ».

Antoine Daniel Kongo

TROIS QUESTIONS À... GASTINEAU MASSAMBA MBONGO L'Afrique des Lumières

Représentant du Congo à l'exposition «Lumières d'Afrique», l'artiste sculpteur, peintre et poète Gastineau Massamba Mbongo répond aux Dépêches de Brazzaville sur l'apport de sa part de lumière au continent.

Les Dépêches de Brazzaville : Votre œuvre brodée au fil sur toile s'intitule 673 A. À quelle évocation conduit-elle ?

Gastineau Massamba Mbongo : L'œil du visiteur décidera de la magie du reflet de « 673 A ». Déjà par son nom, l'œuvre nous plonge dans l'ère des innovations numériques, l'ère de l'interconnexion entre les humains de la planète Terre. « 673 A » évoque en même temps le nucléaire, l'électricité, les pylônes des câbles, des antennes, des camions de livraisons avec des écrits en mandarin déversant la pollution sur le monde. Le message principal de cette œuvre est le refus de l'artiste que je suis d'être complice de l'installation d'une nouvelle maternité de la pollution en Afrique. Entre autres, je rappelle à l'occident que l'électricité est encore un luxe dans les pays subsahariens.



LDB : Comment choisissez-vous vos supports d'expression ?

GMM : Mon choix s'effectue autour du corps humain. Je choisis et assemble des matériaux en adéquation avec son environnement. J'utilise le coton bio non polluant, car j'ai conscience des problématiques écologiques.

LDB : Pensez-vous éclairer vos contemporains aux problèmes de l'écologie à partir de vos œuvres ?

GMM : Je ne dirais pas éclairer mais je suis désireux, à travers l'art, de les confronter, en les interpellant, aux questionnements de l'environnement. Car l'environnement est notre bien commun à tous ! Au sommet de Copenhague, les conférenciers ont mis en exergue les fléaux actuels tels que le réchauffement climatique, les famines endémiques, le déclin de la biodiversité. Daignons espérer que la COP21 à Paris remettra au goût du jour la solidarité, le partage et le respect de la nature pour des comportements plus sains.

Propos recueillis par Antoine Daniel Kongo

Les Sapeurs ont leur mot à dire

Alpaga, cachemire, coton, crêpe, cuir, dentelle, flanelle, jersey, lin, mohair, soie : des matériaux de base évocateurs du glossaire lexicale du « Parfait Sapeur » dont la transformation en vêtements suit un périple participatif au dérèglement du climat par les coûts humains et environnementaux

Plusieurs rapports de défense de la nature tels que ceux de « Greenpeace » ou de « Carbon Trust » ont souvent alerté les adeptes de la mode en rappelant que l'industrie textile est l'une des plus polluantes au monde et une grande consommatrice de matières premières, d'eau et d'énergie. Celle-ci contribue pour une grande part aux émissions de gaz à effet de serre, aussi bien au niveau de la production, du transport que de l'entretien.

Avec la tenue de la COP21 en France, les acteurs de la filière textile et habillement devraient profiter du rayonnement de la France pour la couture pour muter sa localisation de Paris vers une capitale mondiale d'une mode climatiquement engagée. Cela passe

par une prise de conscience de la part des créateurs, pour une responsabilité en toute transparence, les amenant à modifier le cycle de vie de la mode pour changer le climat, avec des engagements et des innovations dans le but d'obtenir une meilleure protection de l'environnement. De la 21^{ème} Conférence de Paris, au lieu des alertes des habitués défenseurs de la nature, les Sapeurs auront leur mot à dire.

L'élaboration d'une charte pourrait envisager d'obtenir, par exemple, la conception de vêtements faits pour durer et être recyclés ; l'utilisation au maximum des matières premières locales faiblement consommatrices d'eau, de pesticides pour respecter la biodiversité ; la favorisation des procédés de production économes en eau, en énergie, tout en contrôlant les rejets dans l'eau, dans l'air et dans le sol, en encourageant des modes de distribution générant le moins

possible de gaz à effet de serre ; l'information du consommateur sur les méthodes d'entretien de ses vêtements et textiles de maison afin de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique ; la priorité au développement des filières de recyclage et la proposition d'une nouvelle vie aux vêtements et textiles de maison ; la place à toute innovation textile permettant de réduire l'impact sur l'environnement des activités de production, de transport, de distribution et de consommation textile et habillement et puis, enfin, le partage des bonnes pratiques de cette industrie à l'international.

Daniel Antoine Kongo



© Baudouin Mwananda

François Hubert, directeur du musée d'Aquitaine Instaurer le dialogue

À Bordeaux comme dans toutes les villes portuaires, la question de la traite des Noirs et de l'esclavage a surgie dans le débat public depuis une vingtaine d'années de manière parfois violente. A l'occasion de la rénovation de ses espaces consacrés au XVIII^e siècle, le musée d'Aquitaine a choisi d'accorder une place importante à cette question. Les nouvelles salles intitulées « Bordeaux le commerce atlantique et l'esclavage » ont ouvert en 2009 et reçoivent environ 130 000 visiteurs par an.

Le musée a fait le choix d'une approche strictement historique. En effet, la mémoire est sélective et oublieuse et elle est conflictuelle parce que chaque groupe a une mémoire différente des autres. Sur la traite et l'esclavage, celle des Européens n'est pas la même que celle des Africains qui n'est pas la même que celle des Antillais.

Les musées se trouvent aujourd'hui contraints de gérer l'affrontement des mémoires et n'ont d'autre choix pour ce faire que de dire l'histoire, parce que,

ses mémoires divergent, c'est cependant une même histoire qui les a générées. Il s'agissait donc pour le musée d'Aquitaine de revenir à l'histoire car elle replace les événements dans leur contexte, construit un ensemble de connaissances, un discours fondé sur des faits et non sur des représentations. Ces connaissances constituent en quelque sorte un fil conducteur commun, une référence autour de laquelle le dialogue peut s'instaurer.

En second lieu, le musée n'a pas arrêté cette histoire à la date de l'abolition (1848) mais s'est attaché à en montrer ses conséquences contemporaines : le racisme, d'abord et les préjugés raciaux encore présents dans de nombreux comportements. Mais, il montre aussi que la rencontre des cultures africaines, amérindiennes et européennes, a donné naissance à des « métissages culturels ». Par la littérature et la musique les cultures créoles, prenant une valeur universelle, irriguent aujourd'hui toutes les civilisations et servent de modèle dans une société

mondialisée où le métissage devient peu à peu la règle. C'est cet héritage qui est porteur d'avenir et de dépassement. Le résultat de ce travail se traduit d'abord par la présence de nombreux visiteurs d'origine africaine ou antillaises qui voient dans cette exposition une reconnaissance de leur passé tragique. Les Aquitains quant à eux découvrent que leur pays n'a pas été façonné seulement par les populations installées ici depuis des temps immémoriaux mais qu'il a parti lié avec l'Afrique et les Antilles et que l'immigration participe à la constitution de son identité. Enfin, elles permettent aux nombreux élèves qui les visitent chaque année (20 000 en moyenne) de porter un autre regard sur leurs camarades venus d'autres pays et de les sensibiliser à l'ouverture aux autres et à la tolérance.

François Hubert
Directeur du musée d'Aquitaine



© Lysiane Gauthier

À Bordeaux, le musée d'Aquitaine a dédié un vaste espace à l'histoire de l'esclavagisme. Né de la volonté politique du maire Alain Juppé de conforter les relations entre Bordeaux et l'Afrique et d'ancrer la ville dans une démarche de diversité culturelle, cette exposition de la mémoire sensibilise le public à la diversité et au rapprochement entre les peuples.

FACE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



ACCUEIL — CONFORT — STANDING



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



Situées en plein coeur du Village Aéroportuaire, les 158 chambres et suites du Pefaco Hôtel Maya Maya 5* vous accueillent dans un cadre idéal. La qualité des prestations et la localisation privilégiée de l'hôtel, ainsi que le raffinement et l'excellence du service, vous feront vivre une expérience unique pour vos voyages d'affaires et de loisirs.

www.pefacohotelmayamaya.com

ESSENGO BAR

HAVANA BAR

LE BISTRO PARISIEN

B₀
CHELLI

MORINGA

ESPACE
MBONGUI